

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



VOL. II.—No. 48.

MONTREAL, JEUDI, 30 NOVEMBRE, 1871.

{ ABONNEMENT, \$3.00.
} PAR NUMERO, 7 CENTIMS.

CORRESPONDANCE PARLEMENTAIRE.

Québec, 23 novembre 1871.

J'ai eu le bonheur d'assister à la plus intéressante séance de la Chambre, d'entendre la discussion sur les deux plus émouvantes questions de la session, la réduction de l'indemnité accordée aux membres et le double mandat.

C'est M. Fournier qui ouvrit le débat sur la première de ces mesures; il le fit en termes convenables, mais peu émouvants, dans un langage correct mais inefficace. Plusieurs bonnes idées, mais point d'entrain, de vigueur et d'élevation. On aurait dit un magnifique instrument faussé par l'humidité. M. Chauveau lui répondit avec chaleur et vivacité.

MM. Joly, Chapleau, Laframboise, Cassidy, Tremblay, Esinhart et Larocque, prirent aussi la parole.

M. Chapleau ayant dit que le père des idées libérales dans ce pays n'avait pas hésité, lui, à accepter son salaire de mille louis comme orateur de l'ancienne Chambre d'Assemblée du Bas-Canada, l'hon. M. Laframboise se récria contre cette allusion à la mémoire de l'hon. M. Papineau, et trouva quelques paroles heureuses pour dire à M. Chapleau qu'il avait tort d'insulter à nos gloires nationales. M. Chapleau répondit qu'il n'avait voulu que se prévaloir d'un fait historique sans aucune intention blessante pour la mémoire de l'ancien chef du Bas-Canada. Il n'y a pas de doute que M. Chapleau n'avait pas cette intention; mais M. Laframboise était justifiable de provoquer une explication.

La discussion de cette question n'a pas été forte d'ailleurs, l'opposition n'a pas fait ce qu'elle aurait pu, ou au moins ce qu'elle aurait dû faire. On ne pourra certainement pas reprocher à Pégase d'avoir fait des siennes en cette occasion, à moins qu'il ne soit plus qu'une vieille rosse.

La question du double mandat a été l'événement du jour.

M. Marchand, qui a fait des progrès remarquables dans l'art de parler, a exposé les inconvénients du double mandat avec beaucoup de raison et de bon sens. Ce discours était suffisant pour convaincre des gens ouverts à la discussion. M. Marchand ne parle pas encore comme il écrit, mais on comprend, en l'entendant, que c'est un homme à l'esprit droit, aux convictions solides et profondes.

M. Chauveau fondit sur lui, bride abattue, et fit usage de ses meilleures pièces d'artillerie; il eut de la vivacité, du sarcasme, beaucoup d'entrain et de subtilité, des arguments aussi forts, peut-être, que la cause le permettait.

Comme il avait, dans son discours, appelé plusieurs fois M. Holton « l'envoyé de la Providence » tournant en dérision ce que M. Joly avait dit au commencement de la session, le membre pour Montréal centre se leva mécontent, et dit que les hommes étaient tous plus ou moins providentiels, que si certains hommes étaient choisis par la Providence pour le bonheur des nations, d'autres étaient envoyés par elle pour les châtier; il ajouta que l'hon. M. Chauveau était dans ce sens un homme providentiel. Il faut avouer que la réplique était verte, mordante; mais à la guerre comme à la guerre: quand on lance des balles, on peut s'attendre à recevoir des boulets. Le feu était aux poudres: la bataille était engagée; les combattants défilèrent dans l'ordre suivant:

M. JOLY.

Orateur aimable, à la parole souple et facile, à l'esprit brillant, à la conscience sévère, plus fait pour l'escarmouche que la mêlée, pour être le capitaine d'un corps de Chasseurs de Vincennes que le général en chef d'une armée, trop indépendant pour être diplomate, trop fier pour être intrigant, allant à la guerre sans savoir si ses troupes le suivent, se battant un peu au hasard, au fleuret plutôt qu'au sabre, beau capitaine d'ailleurs, cavalier de bonne mine, homme de bon ton, de principes et de convictions, beaucoup d'esprit, tout ce qu'il faut pour jeter de l'éclat sur un parti et sur une Chambre d'Assemblée, suisse d'origine, protestant de religion et catholique en politique, fidèle représentant des idées politiques et religieuses de son comté, riche, très riche, trop riche peut-être pour comprendre comment on peut ne pas l'être, actif et dévoué, mais pas autant qu'il serait, s'il était moins fortuné, à moins qu'il n'eut une très-grande ambition ou un dévouement que peu d'hommes possèdent.

HON. IRVINE.

On le connaît, parle toujours bien, a trouvé moyen de faire croire qu'il était sérieux en prétendant que le double mandat n'était pas contraire à l'esprit de la constitution. Homme intelligent évidemment.

MÉTHOT.

Membre pour Nicolet, candidat contre le double mandat et le programme, fait pour soutenir les deux, a déjà commencé à abandonner l'une de ses positions en déclarant qu'il était pour le double mandat, quoiqu'il eût été élu en le combattant. C'est à dire que M. Méthot a reconnu par là qu'il avait été élu sous de faux prétextes et qu'il violait son mandat. Il a dit plusieurs autres choses qu'il n'aurait pas dites, s'il eût réfléchi, car il paraît intelligent et il doit l'être. Un peu d'étude, de réflexion et de principes lui ferait du bien; c'est un joli garçon qui a bonne mine, avec une jolie fortune par dessus le marché.

DE BEAUJEU.

A parlé contre le double mandat et voté pour, mérite les mêmes éloges et les mêmes reproches que M. Méthot.

GÉRIN.

Un des meilleurs écrivains de la province et l'un des membres les plus brillants de la Chambre, petit corps, mais bonne tête, esprit sérieux et hardi, caractère indépendant, et vigoureux, capable de grandes pensées et d'énergiques résolutions, conséquent avec soi-même, ayant le respect de ses opinions et le sentiment de sa position, parle comme il écrit, avec beaucoup de nerf et de précision, mais souvent sans préparation suffisante, a dit d'excellentes choses sur la question du double mandat, mais aurait pu faire mieux avec son talent et ses connaissances du droit constitutionnel, a conquis d'ailleurs l'estime de la Chambre par sa manière d'agir et de parler, trop nerveux et timide pour donner dans un premier discours l'exacte idée de son talent, né homme d'Etat, ministre en herbe, l'homme du district de Trois Rivières.

LAURIER.

Grand, mince, figure pâle, chevelure brun-roux, abondante, regard doux, physionomie calme et distinguée, une apparence malade et modeste, un certain air de souffrance résignée qui attire les sympathies, dispose im-

médiatement en sa faveur. Il parle; écoutez: tout le monde tourne la tête, prête l'oreille. Aux premiers mots qu'il prononce, on reconnaît un esprit supérieur, une âme droite et convaincue, une belle et noble intelligence. Une voix douce et sonore comme le murmure d'un ruisseau, une phrase courte et claire, un style vif, élégant et nerveux, une diction pure et distinguée, un langage magnifique, du beau français, des pensées élevées, des horizons nouveaux, des coups d'aile magnifiques, quelque chose qui vous charme et vous enlève; de l'éloquence enfin! mais de la véritable éloquence, l'éloquence d'un honnête homme!

MALHOT.

Du talent, de l'énergie, des connaissances, bonne terre, ne demande qu'une bonne culture pour produire de bons fruits; a trouvé beaucoup de raisons pour défendre une cause difficile; homme de lutte et de parti, précieux pour la cause qu'il adoptera; ambitieux, très-ambitieux; a voté pour le gouvernement sur la question du double mandat aux dépens d'un principe qu'il avait vaillamment soutenu. Langage vif, énergique et facile, mais peu châtié.

LAROCQUE.

Parle trop souvent, mais finira par bien parler à force d'énergie; n'a pas assez l'habitude de parler pour se fier comme il fait à ses forces, fait des discours au-dessous de son intelligence et de son mérite, devrait se préparer dans l'intérêt des idées justes et des sentiments patriotiques qu'il possède, deviendra dans tous les cas, un des meilleurs membres de la chambre, s'il tient compte des avis de ses amis. Bel homme, de bonne taille, gros et gras, vivra longtemps pour le malheur de ses adversaires et l'avantage de ses amis politiques; soldat précieux dans les combats, parviendra en payant de sa personne, se battra jusqu'à mort.

L'HON. M. OUMET.

Taille élevée, forte constitution, tête bien plantée, maintien noble et imposant, voix forte, un peu sourde, accent plein d'énergie, langage généralement correct, bonne phrase, du mouvement, de l'action; presque toutes les apparences d'un talent vigoureux, d'un caractère de fer. Ne pas trop se fier aux apparences; le talent y est, mais l'énergie manque, comme d'ailleurs il est facile de s'en convaincre en observant de profil la coupe de la figure, la rondeur des traits; beaucoup de bonté, de condescendance, trop même, trop de promesses pour ce qu'il peut tenir, insouciant des difficultés du lendemain, pourvu qu'il évite celles du moment, impatient, nerveux et inquiet, toujours un pied en dehors de la barque, pour se sauver à la première occasion, aurait pu y occuper la première place, s'il eût voulu prendre l'aviron, le gouvernail même; a perdu confiance en lui-même et l'a fait perdre aux autres; donnant une trop large part aux soucis de la vie, aux nécessités de l'existence. Bon père, bon époux et bon chrétien. Nerveux, sensible, impressionnable, mobile dans ses sentiments, aimant d'ailleurs à rendre service, à faire le bien, mais plaçant souvent mal sa confiance et ses faveurs, au détriment de la dignité publique; n'ayant pas assez le sentiment de l'honneur et des besoins de la société ou plutôt l'énergie de satisfaire ce sentiment, car il veut et cherche le bien, la justice; a des sentiments élevés, l'esprit droit, aurait eu besoin d'un ami sincère, s'imaginer trop voir de l'inimitié où il n'y a que des sympathies, et vice versa; finira par trouver une po-

sition tranquille où il ne s'occupera que de rendre sa famille heureuse, et de remplir honorablement les devoirs qu'on lui aura confiés, recouvrera le respect et les sympathies publiques, lorsqu'il aura laissé depuis quelque temps la vie politique, car alors on ne verra plus en lui que les nombreuses qualités qui le rendent estimable dans la vie privée et les talents qui le mettent en état de remplir de hautes et honorables fonctions.

Québec, 25 novembre 1871.

De ce que j'ai vu et entendu, je conclus que la nouvelle Chambre est bien supérieure à l'autre et peut avec raison inspirer de belles espérances à ceux qui ont à cœur l'honneur et le progrès du Bas-Canada. Il y a là des gens qui pensent, qui parlent et comprennent, assez d'hommes capables et indépendants pour forcer les partis à travailler dans l'intérêt du pays et faire disparaître le règne des médiocrités, des ambitions déplacées et des talents dévoyés. Honneur aux comités qui ont compris qu'il était temps de faire appel à toutes les forces du pays, de donner à la jeunesse la part qui lui appartient!

On se croirait revenu à cette époque brillante de 1854, où tant de jeunes gens distingués donnaient de la vie aux discussions, soulevaient la poussière de l'arène politique. Autrefois c'étaient les Loranger, les Turcotte, les Dorion, les Chauveau, les Papin, les Sicotte, les Morin, les La Bergerie; aujourd'hui ce sont les Chapleau, les Trudel, les Gérin, les Laurier, les Gill, les Cassidy, les Marchand, les Bacnand, et plusieurs autres qui ne tarderont pas à se manifester. Sans doute il en reste trop en dehors qui devaient être dedans; mais enfin cela viendra; le peuple paraît en bonne veine; continuons de réveiller chez lui le sentiment national, le souvenir de ses anciennes gloires! Qu'il se rappelle le temps où il allait prendre chez eux les jeunes gens de talent pour les mettre à sa tête. Est-il mieux depuis qu'il reçoit quelque chose en échange de son vote? Est-il plus riche, plus nombreux et plus heureux depuis qu'il préfère les candidats qui ont de l'argent à ceux qui ont du patriotisme et du talent?

Aujourd'hui que nous avons là, béant devant nous, le vide que l'émigration a fait depuis vingt ans au sein de notre population, quelles raisons nous avons de rallier toutes nos forces autour du drapeau national!

Québec, 26 novembre 1871.

Les suggestions que j'avais faites pour mettre la question d'industrie devant la Chambre locale ne sont pas tombées dans le vide. M. Gendron, député de Bagot, vient de donner avis que mercredi il fera motion qu'un comité soit nommé pour s'enquérir des meilleurs moyens de promouvoir l'industrie dans le Bas-Canada. Une motion semblable avait été préparée et remise entre les mains de MM. Chapleau et Laurier, qui devaient unir leur éloquence pour la faire triompher et se faire l'écho puissant du Bas-Canada, mais M. Gendron a été plus prompt. Elle est d'ailleurs entre bonnes mains, et sera supportée par les membres les plus brillants des deux côtés de la Chambre.

Il est bon de dire en passant que des remarques faites par l'un de nos correspondants, il ne faut pas conclure que le journal ne reconnaît pas le mérite de M. Gendron. Avouons franchement, sans nous laisser influencer par aucune considération politique, que le rôle de M. Gendron, sans être aussi brillant que beaucoup d'autres, est cependant utile. Ce que j'ai vu et entendu me fait croire que M. Gendron travaille beaucoup, se donne de la peine dans les comités et fait d'excellentes suggestions; mais bien entendu je n'approuve pas *personnellement* la position qu'il prend sur certaines questions. Je pourrais faire les mêmes éloges à deux ou trois membres de l'opposition, qui ne parlent pas plus souvent que M. Gendron, et personne ne m'en blâmerait. Il ne faut pas exagérer l'influence de tous ceux qui parlent en Chambre, et la valeur de leurs services. Faire une couple de discours plus ou moins insignifiants et passer le reste du temps dans le cabinet de la pipe, n'est pas précisément l'idéal. De bonnes idées émises dans la conversation ou dans les comités font souvent plus d'effet.

Je viens d'entendre parler M. Robert, membre pour Rouville, dont le grand tort, à mes yeux, est d'avoir vaincu un adversaire si capable, M. Rainville. Je suis cependant obligé de dire qu'il a parlé avec beaucoup d'esprit. Il a trouvé moyen de dire avec délicatesse, au Dr. Larue, de Portneuf, qu'il était plus médecin qu'agriculteur. Je suis certain, maintenant, que M. Robert, aura assez d'esprit pour donner sa place à M. Rainville.

Le projet du Dr. Larue, pour promouvoir le progrès de l'agriculture dénote cependant qu'on peut être bon agriculteur et bon médecin en même temps; il renferme des

suggestions dont on saura profiter. Nous pourrions en dire autant du projet soumis par M. Dorion, membre pour Richelieu, en faveur de la colonisation et de l'agriculture. Nous parlerons de ces deux mesures, une autre fois.

Le gouvernement va se dépêcher d'expédier ses nombreuses mesures et de clore la session afin de s'éviter des embarras qu'il ne pourrait manquer d'avoir avec une Chambre composée comme elle l'est. C'est une Chambre à causer des surprises désagréables à un gouvernement; car elle veut travailler; or, le gouvernement n'ayant rien à lui faire faire, elle est capable de demander de l'ouvrage à l'opposition, qui, tous les jours grossit son programme.

Les bills de M. Fournier, sur l'abolition du Conseil Législatif, les élections contestées et la répression des fraudes électorales ne peuvent manquer de provoquer des discussions irritantes et des votes dangereux. Ce bill des élections contestées, par exemple, comment repousser cela?

Certaines motions au sujet du Chemin de fer du Nord, vont soulever, dit-on, des débats orageux; on parle même de certains procédés extraordinaires qui seraient adoptés contre l'hon. M. Cauchon.

Un mot cruel de M. Gérin à propos du Conseil Législatif. M. Fraser, le rencontre l'autre jour dans les corridors de la Chambre, et lui adresse cette question:

—Eh bien! Gérin, que dites-vous de mon bill pour empêcher l'exposition publique des personnes infirmes?

—Je pense, M. Fraser, répond notre ami, que vous faites bien, cela nous évitera le trouble d'abolir le Conseil Législatif.

Je dois dire que les bons mots ne manquent pas dans la Chambre, il s'en fait dans tous les coins, dans certain bureau, en particulier, où l'on rencontre souvent Montpetit, Faucher, Gérin, Chapleau, DeCelles. J'en ai recueilli quelques-uns que je communiquerai aux lecteurs de l'*Opinion Publique*, une autre fois.

Je vois que tout le monde partage mon opinion sur la position malheureuse, prise par MM. Malhiot, Méthot et de Beaujeu sur la question du double mandat. Il ne s'agit pas de gouvernement ou d'opposition, il s'agit ici d'honneur, de principe et de dignité personnelle, de respect de soi-même et des autres. Comment, on vient devant le peuple, on lui demande ses suffrages en promettant de combattre telle ou telle mesure, et lorsqu'on est devant la Chambre, on donne un pareil soufflet à son passé, on se moque ainsi de convictions qu'on a données au peuple! On dit qu'il n'y a pas assez d'esprit public dans la population; comment veut-on qu'elle en ait, lorsque ceux qui doivent la diriger lui donnent de pareils exemples? Il faut que cela finisse, que le peuple marque d'une croix noire ces défaillances, ces conversions, afin de s'en souvenir dans les élections; il faut qu'on comprenne qu'il y a quelque chose au-dessus des intérêts de parti. MM. Chapleau et Gérin ont compris cela, et cependant ils avaient beaucoup plus de raisons que bien d'autres de ne pas voter contre le gouvernement sur cette question.

Il y a plusieurs projets d'organisation politique dans l'air. Chose singulière! Il se produit dans les deux partis un mouvement qui a pour base les mêmes idées, le même désir de faire une réaction dans la situation matérielle du Bas-Canada. On dirait deux Colonnes d'armée marchant dans la même direction, sous l'empire du même sentiment, sans le savoir; se rencontreront-elles? Pourquoi pas? Il n'y a qu'un obstacle à la jonction, un seul. Dans tous les cas, qu'on prenne des chemins différents, si l'on veut, pourvu qu'on marche vers le même but: la résurrection du Bas-Canada!

M. Holton n'est pas aussi doux qu'il paraît: M. Chauveau a eu raison de lui dire l'autre jour, que l'honorable membre avait toujours eu, même dans ses plus grandes colères, un côté de la figure souriant, mais que dans le moment un côté ne valait pas mieux que l'autre. M. Holton avait dit qu'il était décidé à rendre dent pour dent, œil pour œil; il tient promesse. M. Cartier l'ayant interrompu brusquement l'autre jour, il dit, lorsque son tour de parler fut arrivé, qu'il regretait ce que l'hon. membre de Montréal fut parti avant d'avoir reçu une réponse à ses paroles impudentes. M. Chauveau l'ayant rappelé à l'ordre, il répéta avec plus de force ce qu'il avait dit et continua. M. Holton donne toujours, lorsqu'il se lève maintenant, quelques rudes coups de marteau; il a du nerf, mais généralement il ne se soutient pas; on dirait qu'il diminue à mesure qu'il est forcé d'improviser d'avantage. C'est dans tous les cas une grosse machine de guerre, une puissante batterie.

UNE BELLE FÊTE, M. L'ABBÉ PAQUET.

J'ai eu le plaisir d'assister à la célébration de la fête de Ste. Cécile par l'Union Musicale de Québec. On sait que cette société fait bien les choses, qu'elle est conduite par des hommes dévoués, des artistes distingués. Elle compte dans ses annales de brillants succès et a beaucoup contribué à répandre dans Québec le goût de la musique.

J'ai entendu M. l'abbé Paquet: c'est lui qui faisait le discours de circonstance; évidemment j'étais pour tous les bonheurs, depuis si longtemps que je désirais celui là.

Quelle belle organisation! Quelque chose de Chapleau de Laurier et de notre célèbre M. Colin dans l'extérieur, teint pâle et maladif, physionomie intéressante empreinte de modestie et de vertu, peu de chair, beaucoup de nerf, les yeux de Lacordaire, la pensée en permanence, une âme qui dévore son enveloppe, un instrument qui résonne comme les harpes éoliennes au moindre souffle; la voix que doivent prendre les anges quand ils parlent aux hommes. Théologien, philosophe et orateur et... trente ans à peine! mais trente années doublées par l'étude et la méditation.

L. O. DAVID.

CORRESPONDANCE DE MANITOBA.

WINNIPEG, 6 novembre 1871.

S'il vous plaît, M. le Rédacteur, une toute petite place pour une correspondance de Manitoba. Elle vient de loin et elle demande un abri dans les colonnes de votre journal, elle vous demande "à couvert" comme disent nos mendiants du pays. Si vous demandez ce que cette mandiante peut avoir à conter, si elle peut vous annoncer quelques jolies choses pour payer son hospitalité; elle vous dira que presque tout son mérite est de venir de bien loin, de ces contrées lointaines qui forment maintenant ce qu'on appelle la Province de Manitoba, contrée bien prosaïque depuis que la chasse au buffalo est passée de mode. C'est maintenant autre chose, on se mêle de politique. Tout le monde ici a plus ou moins ses prétentions de ce côté. Et puis, comme c'est un fait assez bien établi que la politique n'a pas toujours le pouvoir de désennuyer, c'est parfois souverainement embêtant; excepté cependant quand nous avons le luxe d'une Raid Féniennne ou d'un Mass Meeting tel que celui de samedi dernier. Je ne vous parlerai pas de l'invasion féniennne, car ce sera de l'histoire ancienne quand vous recevrez cette correspondance—qu'il me suffise de dire que le général O'Neil va être obligé de rêver un autre siège pour sa future République Irlandaise.—Canadiens et Métis-Français ont montré que quand la patrie était menacée, ils savaient faire leurs griefs pour voler à sa défense. Et de plus ils n'ont pas choisi le poste le moins dangereux, car ils sont tous partis pour le front comme éclaireurs.

Cependant, Monsieur le Rédacteur, un événement qui laisse bien en arrière les faits d'armes d'O'Neil c'est le Meeting Monstre qui devait avoir lieu à Winnipeg, samedi dernier. Au moins mille personnes devaient se trouver à cette assemblée—toute le monde était sur le qui-vive, le fameux Shultz depuis si longtemps endormi au son des quelques milliers d'écus que le Gouvernement Fédéral lui avait accordés, comme prix de sa loyauté, devait reparaitre sur la scène plus rayonnant que jamais et assumer son ancien rôle d'agitateur. Il avait eu, m'a-t-on dit, un sommeil agité, d'horribles cauchemars avaient pris la place de ses anciens rêves dorés. Ses écus s'en allaient et sa renommée s'amoindri-sait. Et puis c'était assez longtemps avoir gardé le silence puisque toutes ses réclamations étaient payées. Ensuite le plus souvent le rôle d'agitateur n'a-t-il pas l'avantage de rapporter de l'argent? Qui en sait plus là dessus que John Shultz? Il a donc voulu ce très-loyal Docteur se cramponner aux dernières chances de salut qui s'offraient à lui pour ressaisir son influence auprès de ses anciens amis.

Ce Meeting Monstre prenait place au milieu d'un concours immense de personnes venues de toutes les parties de la Province. A trois heures de l'après-midi, temps fixé pour la réunion, quatre ou cinq badauds se trouvaient là attendant, la bouche béante, les paroles d'espoir qui allaient tomber des lèvres du Dr Shultz. A quatre heures il y avait une quarantaine de personnes dont plus de la moitié étaient allés là pour voir de la farce qui allait se passer. Quelle stupefaction! Au lieu de plusieurs mille personnes, pas vingt partisans du Docteur. Aussi, l'orateur qui adressa le premier la parole ne put s'empêcher d'en faire la remarque. "Je m'attendais de rencontrer ici plusieurs mille personnes"...

Tout cela ne vous a pas dit le but de l'Assemblée. Eh bien, vous ne savez certainement pas, en Bas-Canada, Province rebelle par excellence, comme la loyauté joue ici un grand rôle. Tout le parti orangiste en est comme imprégné, et de plus, il l'a possédé à un tel degré que tous les autres et surtout les Français, ne sont en comparaison que des "rebels." Ils trouvent donc ces *loyaux*, que le gouverneur Archibald et tous ceux qui forment son Conseil, ne sont pas assez *loyaux*. Aussi quelle plus grande preuve de déloyauté que de ne pas avoir fait pendre ces bandits Riel & Cie.? Mais hélas! ce n'est pas tout, ce n'est rien plutôt, le gouverneur a fait bien d'autres crimes que cela. Comme homme prudent, Son Excellence a cru que le parti le plus sage, dans l'invasion Féniennne, était de s'assurer les services de toute la population, sans distinction de race et de religion. Il a cru que, par leur connaissance du pays, leur supériorité comme cavaliers et leur adresse comme tireurs, les Métis, pouvaient être d'un grand secours au Gouvernement, dans le moment critique où nous étions alors. Il s'est donc rendu auprès des Métis français qui lui offraient leurs services. Il a franchi la limite qui sépare les infiniment loyaux des infiniment "rebels," c'est-à-dire, qu'il a traversé la Rivière-Rouge et s'est rendu à St. Boniface. Il n'en fallait pas plus pour être livré à l'exécration de ces messieurs. Mais ces "rebels" se levaient en masse pour aller défendre la patrie menacée. Oui, tout cela aurait été magnifique pour la clique de Shultz, venant des Métis français, venant des "rebels"... allons-donc! c'était déloyal. Encore une autre monstruosité capable d'attirer la colère du ciel sur notre beau pays, le gouverneur a eu la hardiesse, (je vous dis cela tout bas) oui, il a eu la hardiesse de serrer la main à quelques uns d'entr'eux!

C'est ce que le Rédacteur du *Libéral*, qui a été maître d'École à Ontario, et qui, par conséquent, a tenu la férule et sait parfaitement discuter à coups de martinet, veut faire avaler à ses lecteurs. Il lui faut pour cela une force de poignet que je ne peux admettre. Heureusement, ces moyens de persuasion n'ont pas beaucoup de prise sur la population anglaise. Il n'y a que quelques envoyés fanatiques qui ont sucé le venin du *Globe* avec le lait de leur mère qui peuvent supporter de telles absurdités. Le "Métis" nous disait dans un de ses articles de prendre garde au fou. Les fous de ce calibre l'entraînent personne à leur suite, ils éloignent, on craint leur abord. Il n'y a que des gens comme eux qui osent s'en approcher.

Ce *Meeting* a eu l'effet de montrer quelle influence exerce Shultz. Nullité impopulaire, voilà tout, le fameux Docteur. Il a voulu blaguer, il s'est fait blaguer lui-même. Vous vous souvenez, M. le Rédacteur, d'avoir vu quelque part la leçon d'histoire d'un maître d'École, à ses élèves, par Gavarni : "l'histoire ancienne, mes agneaux, c'est mangé et mangés, blagueux et blagués, c'est la nouvelle." La clique du *Libéral*, n'a pas même le triste mérite d'être blagueuse, son fanatisme la blague elle-même.

Nous allons avoir de ces indignation *Meetings*, paraît-il, jusqu'à ce que ces messieurs, parviennent au pouvoir. J'ai bien peur que leur indignation n'ait pas un semblable résultat, ce serait bien la pire chose qui pourrait nous arriver.

Voyant que l'hiver se présente sous un aspect un peu sombre, qu'il va être bien stérile en amusements, plusieurs jeunes gens, tant anglais que français ont organisé un club dramatique. Je crois que le lieutenant De Plainval va en prendre la direction. On aura remporté un grand point, si on parvient par là à créer un commencement d'entente parmi les deux races. Je veux dire entre les deux partis opposés, car il y a la plus grande partie de la population anglaise qui n'a jamais eu de difficulté à s'entendre avec la partie française.

La semaine prochaine, nous aurons une ligne télégraphique en opération qui reliera Manitoba avec ses sœurs Provinces et le reste du monde. Les poteaux sont maintenant tous posés et les fils de fer achèvent aussi d'être ajustés. L'Office principal sera au Fort Garry.

Le Procureur-Général Clarke, est attendu mercredi soir. Le juge Johnson devra aussi arriver bientôt, car la Cour va s'ouvrir le 17 de ce mois.

Nous attendons les volontaires la semaine prochaine. C'est à peu près tout le bilan des nouvelles de Manitoba. Si vous êtes assez indulgent pour accueillir cette correspondance, je ferai mon possible pour vous tenir au courant de tout ce qui se passera ici d'intéressant.

R...

NOTICE NÉCROLOGIQUE.

"J'ai toujours aimé sur la terre les pauvres, par prédilection, je les secourais de mes conseils, de mes avis, de mes biens, car ils me rappelaient l'amour d'un Dieu bon."

M. Burroughs était né en 1790, dans l'état de Massachusetts. A l'âge de 11 ans il quitta le lieu de sa naissance pour venir se fixer au township de Stanstead où il entra dans le commerce, branche dans laquelle il eut certainement réussi, vu son grand amour du travail, dès cet âge. Mais il crut devoir s'établir définitivement à Québec. En 1816, il commença l'étude du droit sous MM. Perreault et Ross, alors protonotaires de la cour des plaideurs communs.

Le 2 janvier 1822, il fut admis avocat. M. B. ne plaida pas au barreau, car ses patrons qui avaient vu en lui un homme d'une grande capacité d'organisation, le jugèrent propre à être placé à la tête d'un bureau public, et lui firent l'offre de lui donner un tiers des émoluments d'office. Cette part sociale lui assurait déjà la jolie somme de £750 par an.

Quoique bien jeune, il était déjà mûr pour la vie de chef de bureau. Il se concilia si facilement l'estime générale, par son sang-froid, sa fermeté, sa rare aptitude aux affaires et au travail, sa vie probe et son indépendance de caractère, que ses patrons lui confièrent entièrement la direction de toutes les affaires du bureau du protonotaire, M. Perrault restant pour les affaires de premières juridictions (cour de circuit aujourd'hui), et M. B. prit celles de la cour supérieure, pendant une longue maladie que fit M. Ross.

M. Burroughs, tout en continuant ses études légales, gérait toutes les affaires de la Cour Supérieure, et il donna au greffe une organisation tellement solide qu'encore aujourd'hui elle est restée la même. Bien plus, tous les protonotaires des nouveaux districts judiciaires suivent le système mis en opération par M. Burroughs, il y a bien au-delà d'un demi-siècle. Ceci démontre jusqu'à la dernière évidence le génie d'organisation de cet homme. Chaque fois que son bienfaiteur, le vénérable M. Perrault, recevait sa seigneurie, le comte de Dalhousie, alors gouverneur en chef, et qu'il tenait en grande estime et intimité, (ce qui arrivait souvent) il se plaisait à lui faire connaître que l'administration si bien réglée des greffes était l'œuvre de M. Burroughs, son ami, son homme de confiance. Aussi un pareil éloge lui valut, à la mort de M. Ross, sa nomination au poste de protonotaire-conjoint avec M. Perrault. Telle fut sa vie au greffe pendant 45 ans, c'est-à-dire jusqu'en 1861, époque à laquelle son fils lui succéda.

Son amour pour le travail était sans bornes. Il avait dû contracter pendant ses études légales, l'habitude du travail, pour conduire seul les affaires de la Cour Supérieure et de plus organiser son système nouveau.

Pendant près de 40 ans il était à son bureau en été dès dix heures du matin et y restait jusqu'à six heures du soir ; il prenait bien rarement un *göller* au milieu du jour.

Il disait souvent aux jeunes membres du barreau, surtout à ses nombreux élèves : "Mes amis, j'ai bien travaillé dans ma vie et je travaille encore, c'est par ce moyen que rien ne devient impossible à l'homme."

M. B. a formé et brisé à cette noble vie du travail, des hommes marquants non-seulement au barreau, mais sur le banc et dans la politique. C'est sous sa direction que notre digne lieutenant-gouverneur, son Excellence Sir N. F. Belleau, a fait son droit et qu'il a pris, dès sa jeunesse, cette habitude d'ordre et du travail qui le distingue si essentiellement aujourd'hui comme dans les hautes et importantes positions qu'il a occupées pour le bien de ses concitoyens.

Dans la société, M. Burroughs a occupé le premier rang, et ses nombreux amis sentaient avec un profond regret depuis quelques années, son absence qui nous présageait sa perte prochaine.

Sa bienfaisance n'avait pas de borne. La vue des misères de ses semblables l'attristait profondément. Sa main charitable était toujours tendue vers le pauvre, le vieillard, l'enfant à peine vêtu. Les pauvres perdent en lui un bienfaiteur, un ami... quel beau titre que celui "d'ami des pauvres"... Son cœur était si bon, si généreux, qu'il voyait en eux les membres souffrants du Sauveur, de son Messie qu'il aimait tant et dont il attendait la récompense, la possession, au séjour de l'immortalité!...

Sa charité s'étendait non-seulement aux pauvres, aux nécessiteux dont il était chaque jour entouré, mais de plus il ouvrait sa bourse à des étudiants pauvres, et plusieurs lui doivent leur entrée au barreau. Je citerai un cas entre autres : Un de ses élèves, qui était rendu à la fin de sa seconde année de études professionnelles, lui dit un jour :

"Monsieur, voici les livres que vous m'avez prêtés, et que je vous rapporte.—Est-ce que vous en avez déjà fini? lui dit notre généreux défunt.—Non, monsieur, mais je suis obligé de laisser le bureau.—Pourquoi, dit-il, voulez-vous me laisser?—C'est faute de moyens, mes parents ne peuvent me soutenir." Et non de cet avis, M. B. s'empressa de lui dire : "Continuez vos études jusqu'à ce que vous soyez en possession de votre diplôme d'avocat, je me charge des dépenses, informez-en vos parents."

Combien d'autres faits semblables nous pourrions citer ! Entraîné par un attrait irrésistible vers son bureau, il s'y rendait régulièrement, encore en 1869, lorsque le 4 février de la même année, par un temps affreux et un vent furieux, il fut jeté sur la glace, près du Palais de justice, et se cassa une jambe. Cet accident l'a retenu depuis à la maison ; et malgré les souffrances horribles d'une longue maladie, jamais on ne l'entendit se plaindre. Toujours il s'oubliait lui-même pour se rendre agréable à ceux qui l'entouraient, et particulièrement à sa brue, madame John Burroughs, qui lui prodiguait, avec un dévouement sans bornes, les soins les plus empressés.

M. B. était né dans le protestantisme, mais après avoir étudié et approfondi les dogmes de la religion catholique, il embrassa le catholicisme en mai 1859. Le révérend Père Beaudry, S. J. reçut son abjuration. Rien n'a été plus édifiant que sa vie et l'esprit de foi qu'il a montré dans tous ses actes depuis cet heureux jour.

Dieu lui a fait la grâce de conserver son intelligence jusqu'à ses derniers moments, afin qu'il eut le bonheur de profiter des sacrements de l'Eglise, qu'il a reçus avec joie et piété. Sur sa croix sépulcrale, ses amis seront toujours heureux de lire l'expression de la pensée qui a remué sa vie. *Spero semper*, j'espère toujours. Sa tombe même nous parlera d'immortalité. Il a reçu en homme de bien et il a fait la mort paisible du juste.

Oui, heureux ceux qui meurent dans le Seigneur ! Ils vont se reposer de leurs travaux, car leurs œuvres les suivent.

G. TALBOT.

A TRAVERS MES LIVRES.

Mon excellent ami Mousseau, rend compte ici même, avec le talent, le jugement et l'esprit critique qui caractérise ses écrits, des opinions et des idées auxquelles le grand journal de la Cité de Londres, offre sa large et généreuse hospitalité. Il profite de ses rares loisirs pour voyager "à travers le *Times*," c'est-à-dire je profite des miens pour voyager "à travers mes livres." Ses écrits, réunis plus tard en volume, formeraient une histoire fort intéressante des agissements et des variations du journal le plus considérable, et sans doute le plus influent du monde entier.

Les articles de Mousseau ont dû familiariser les nombreux lecteurs de l'*Opinion Publique*, avec cette grande voix qui retentit tous les jours de l'autre côté de l'Atlantique, et dont le câble se préoccupe à si juste titre.

Eh bien, lecteurs, je me suis mis en tête de vous familiariser encore davantage, avec cette feuille, en vous entretenant aujourd'hui, non pas des opinions et des principes que le *Times*, soutient un jour et combat le lendemain, mais du journal lui-même, de sa naissance, de ses progrès, de son tempérament et de sa manière d'être. Il va sans dire que mes renseignements sont puisés aux meilleures sources.

C'est le 1er janvier 1788, que parut le premier No. du *Times*. Le propriétaire-gérant fut M. John Walter, son fils lui succéda, et son petit-fils, ancien membre du Parlement, posséda aujourd'hui une bonne partie de la propriété de cette feuille, qui vaut des millions.

Le journalisme ne mène pas toujours à la fortune, mais quand il se met en frais, il fait bien les choses. Devenir riche millionnaire avec un journal, fut rêve magique pour le *Journal des Trois Rivières* et le *Courrier d'Ontario*.

Le *Times* se publie toujours dans le même bâtiment, *Printing-house square*, Cité de Londres.

En 1814, le journal fut imprimé au moyen de la vapeur. Il eut une machine à huit cylindres, qui tirait 8,000 exemplaires par heure ; elle fut trouvée insuffisante, et l'ingénieur anglais, Macdonald, inventa la machine à cloches cylindriques, qui accomplit le prodige d'exécuter un tirage de 60,000 exemplaires en une heure et demie de temps, et qui fait, en outre, la pleine opération très-considérable qui exigeait autrefois le concours d'une quarantaine de personnes.

Le *Times* est une puissance redoutable, et tout le monde tremble devant l'énorme publicité dont il dispose. Le commerce comme l'industrie, les ministres de la Couronne comme les juges des tribunaux de police sont forcés de compter avec lui. On sait de quel poids est sa parole sur l'opinion publique en Angleterre.

En 1847, où il touchait à l'apogée de sa popularité, il fit la guerre aux propriétaires irlandais. La famine était épouvantable en Irlande, et il était question d'établir une loi des pauvres. On savait que cette loi ruinerait la moitié des *landlords* de l'Irlande. Ces derniers prirent l'alarme, et formèrent une espèce de ligue purement nationale, afin de protéger, en commun leurs intérêts divers. Cette ligue vint bientôt s'établir à Londres même. Les membres irlandais, des deux chambres, dit John Lemoine, essayèrent de former, à côté du parlement impérial, une sorte de parlement national, et ils établirent le siège de leurs délibérations dans *Old palace yard*, aux portes mêmes des autres chambres.

Mais le *Times*, dans la presse, et M. Roebuck, dans les Communes, vinrent à bout de toutes leurs tentatives et de tous leurs efforts. Le journal le plus répandu et l'orateur le plus redouté

de l'Angleterre furent chacun dans sa sphère, au dehors et au dedans de la législature, les organes les plus populaires de la réaction contre les *lan-lords* de l'Irlande. Le gouvernement anglais, dans tout le cours de la session, ne fit que suivre l'élan donné à l'opinion publique, sans lui et malgré lui. Nous connaissons peu d'exemples, dit encore M. John Lemoine, où ce qu'on appelle, en Angleterre, la *pression du dehors* ait agi avec autant de puissance et presque de tyrannie sur un gouvernement et sur une législature.

Quelques lignes du *Times*, à cette époque, ne peuvent que piquer la curiosité du lecteur ; il n'est pas inutile de rappeler que l'orgueil anglais était humilié de voir l'attention et la pitié du monde entier fixés sur *Le seigneur de l'Angleterre*. Les secours provenant des souscriptions ouvertes en France, aux États-Unis, dans toute l'Europe et toute l'Amérique, étaient reçus, comme autant d'humiliations. Le *Times* écrivait :

"L'honneur anglais, la gloire anglaise, sont compromis par tout ce qui se passe. L'Irlande, la sœur de l'Angleterre, son ancienne conquête, mendie et reçoit aujourd'hui les aumônes de la terre entière. Pouvons-nous être satisfaits d'entendre nos rivaux et calomnieux, qui ont toujours le nom de l'Irlande à la bouche, faire la charité à nos malheureux compatriotes ? De toutes les parties des États-Unis, il arrive des souscriptions. Il y en a eu à Constantinople, et le Sultan y a largement contribué. Le Pape a ordonné des prières et des quêtes pour l'Irlande. Que nous recevions ces témoignages de sympathie des Indes orientales et occidentales, passe encore ; mais devons-nous entendre dire avec un plaisir sans mélange, que Marseille a donné plus pour les Irlandais que pour les inondés de son propre pays ? Or, ces appels, à la pitié de l'univers ne sont pas nécessaires. L'Irlande peut se soutenir elle-même aussi bien que la France ou tout autre pays. Il y a des parties de la France et de la Belgique encore plus pauvres qu'elle. *La seule différence est dans l'inhumanité des propriétaires*. Toute la terre fait leur devoir pour eux. Et, pendant ce temps-là, notre pays, cette Angleterre qui donne 250 millions à l'Irlande, passe dans le monde entier pour un tyran ou un mendiant ! Il faut que cela finisse."

Certes, Roebuck était énergique lorsqu'il s'écriait : "Les Irlandais ont l'air de croire que le premier devoir de l'Angleterre, c'est de les nourrir, de les vêtir et de leur faire la barbe. Non, je n'ai jamais vu un pareil spectacle ! Une grande nation, avec un climat aussi beau que celui de l'Angleterre, une population physiquement plus forte, et des qualités intellectuelles égales sinon supérieures, mais avec cette différence qu'elle manque de ce courage moral, qui donne à l'Anglais la force de se suffire à lui-même."

Mais le *Times*, qui reproduisait ces paroles avec empressement, les accompagnait de commentaires brûlants, comme on a pu le voir dans la citation que j'ai faite ci-dessus.

Je me suis peut-être un peu attardé à ces souvenirs de '47, mais cette démonstration par les faits de l'influence prépondérante du *Times*, à une époque si critique de l'union des deux peuples, entraine naturellement dans le cadre que je me propose de remplir.

Ecrire au *Times* est une ressource, la menace suprême de tous les opprimés, et le pêcheur le plus endurci tremble sous cette nouvelle épée de Damoclès, suspendue sur sa tête.

Et comment n'en serait-il pas ainsi ? Quel est le tirage du *Times* ? 50,000 à 60,000 exemplaires par jour. Et combien de lecteurs pour chaque exemplaire ? 10 pour le moins. Car, il y a les clubs, les cabinets de lecture, les hôtels, les auberges. Si vous avez voyagé en Angleterre, si vous avez logé à Londres, dans un hôtel plus ou moins *fashionable*, vous avez dû remarquer que l'Anglais ne déjeûne jamais par exemple sans avoir à côté de lui son *Times* qu'il parcourt en mangeant sa côtelette et en avalant son café. Et puis, en Angleterre, chaque numéro passe généralement dans cinq ou six familles, car il y a peu d'abonnements.

Les ouvriers du *Times* sont au nombre de 400 ; 200 pour le travail du jour, et autant pour le travail de nuit. Le journal proprement dit se compose et s'imprime entre 11 heures du soir et six heures du matin ; d'ordinaire, la composition se fait entre 11 heures du soir et 1 1/2 du matin.

Un rouleau de papier continu, mesurant trois milles anglais, est placé devant la machine qui s'en empare, le déroule et le rend, quelques secondes après, en feuilles imprimées, pliées et prêtes à être livrées à la circulation. Quand il y a de forts suppléments, le *Times* a 16 pages. Alors la machine absorbe 40 de ces rouleaux, qui mesurent ensemble quelque chose comme 30 lieues de développement.

—Mais c'est énorme ? direz-vous.

—Sans doute, mais c'est ainsi.

Trois papeteries travaillent sans relâche pour la consommation courante du *Times*.

La sténographie des séances du parlement arrive la nuit de quart d'heure en quart d'heure, par des messagers en voiture. Il va de soi que les orateurs ne révisent pas leurs discours. Les votes sont transmis au bureau du journal de la salle même du parlement, par un fil électrique qui aboutit à la table du rédacteur en chef.

La vie complète de l'Angleterre et celle du globe entier pour ainsi dire se trouve reflétée dans les colonnes du journal géant.

Presque chaque jour, il publie un supplément de huit et parfois de seize pages, couvertes d'annonces, comprenant plusieurs colonnes, dont l'exploitation de chacune constitue un honnête fort net. Avant l'abolition de l'impôt ou la réduction du droit du timbre et de l'impôt sur les annonces, le *Times* payait annuellement au Trésor une somme d'environ 35,000 liv. st., soit plus d'un million et demi de francs.

Une organisation qui sait atteindre ce degré de grandeur est une véritable puissance. Tout Anglais qui peut lire le *Times* y manque rarement. Le charme littéraire qu'on rencontre invariablement dans ses pages entre pour une bonne part dans le merveilleux succès du journal gigantesque. Le talent de forme est, en effet, la première condition recherchée chez les rédacteurs : une plume habile et exercée l'emporte sur toute autre considération."

Et les appointements ? Ah ! c'est ici, MM. les journalistes, que je vais vous surprendre à soupirer...

Le rédacteur en chef reçoit 4,000 livres sterling, a peu près \$25,000 de notre argent.

Un article de fond sur des sujets spéciaux est payé 100, 200 et 400 piastres.

En France, je ne sais plus trop à quelle date exactement, le feuilleton dramatique hebdomadaire de Janin, au *Journal des Débats*, lui fut payé 500 francs ou cent piastres, mais cela ne

dura guère. Jamais il ne fut question en France de payer 2000 francs pour un article.

"Aux Etats-Unis, Edgar Poë gagnait 500 piastres par année à une revue dont j'oublie le titre. Juste à peu près ce que rapportait à un écrivain de quelque importance deux ou trois articles au Times.

"L'administration ne recule devant aucun sacrifice : elle a des correspondants dans les coins les plus reculés du monde, et avant l'invention de la télégraphie électrique, elle a dans les grandes occasions fait arriver des nouvelles importantes par convois exprès lancés à toute vapeur.

On ne connaît pas exactement le nombre des écrivains employés à la rédaction du Times, mais il doit être fort considérable. Les rédacteurs seuls constituent un état major suffisant, puisque, outre ceux qui se trouvent attachés au journal d'une façon permanente, bien des écrivains distingués, des hommes politiques, des savants, sont, à l'occasion, invités à fournir des articles spéciaux.

Des travaux de circonstance doivent parfois être préparés à l'avance, car le lendemain de la mort de quelque personnage important, il n'est pas rare de voir dans les colonnes du Times une biographie fort étendue et de ces détails minutieux qu'on n'improvise pas.

Dans les grands centres, les correspondants du Times résident en permanence ; d'autres sont tenus en réserve et envoyés partout où quelque incident politique éveille l'intérêt. Ainsi, dès l'origine de la guerre de 1870 une douzaine de correspondants, parmi lesquels se trouvait le docteur Russell, dont la réputation est européenne, furent dirigés sur les divers points où l'on supposait qu'éclaterait le premier choc entre les armées française et prussienne. Presque toutes les villes assiégées, et notamment Strasbourg, Metz et Paris, renfermaient des correspondants du Times qui recouraient aux moyens les plus ingénieux pour informer régulièrement le journal de ce qui se passait ; aussi ce dernier a-t-il joui d'une vogue inouïe pendant tout le cours des terribles événements qui viennent de s'accomplir.

Le journal qui résume et détaille ainsi les événements, les nouvelles et les incidents du monde entier, coûte 3 pence (30 centimes). L'exemplaire timbré revient à 4 pence (40 centimes), mais il est transmis gratuitement par la poste pendant les quinze jours qui suivent la publication sans que le nombre d'envois soit limité.

Telle est l'organisation de ce fécond instrument de publicité, dont la puissance a été si merveilleusement secondée par la science, ce grand véhicule de toutes les branches de l'activité humaine, qui recule sans cesse les bornes du possible dans le domaine des choses matérielles de ce monde."

L'auteur qui me fournit les renseignements ci-dessus, parle ainsi de quelques journaux américains :

"Lorsque l'on parle des plus grands journaux, on a l'habitude de citer le Times de Londres, qui a, en effet, une taille fort respectable (la feuille ouverte mesure 1 m. 25 sur 95 c.), et qui s'agrandit encore par ses suppléments de 4 à 8 pages, que le plus intrépide lecteur ne parvient pas à lire en entier en deux journées pleines. Mais les Etats-Unis l'emportent, et de beaucoup, pour les journaux à grand format.

La feuille la plus gigantesque qui ait jamais existé naquit le 4 juillet 1859, à New-York, sous le titre : The Illuminated Quadruple Constellation. M. Georges Roberts, l'éditeur et le rédacteur en chef, avait vu tomber, faute d'abonnés, un journal illustré qu'il publiait, The Constellation. En homme d'esprit, connaissant le goût de ses compatriotes pour le merveilleux et le singulier, il s'avisait de donner à son journal un format quatre fois plus grand, et ajouta à son titre le mot Quadruple. Il réussit.

La Quadruple Constellation mesure 3 mètres sur 2 m. 10. Elle a quatre pages, dont une seule a presque l'étendue de tout le Grand Journal, publié, il y a quelques années, à Paris, mais qui ne put se maintenir ; le titre trouverait à peine place sur une page des principaux journaux belges, qui sont déjà de belle taille depuis l'abolition du timbre.

Comme tous les journaux illustrés, la Quadruple Constellation contient les bois ou gravures du côté de première, et l'on en trouve pas moins de vingt à trente de la grandeur d'une double page de l'Illustration. Il y a, en outre, une foule de petits bois qui embrassent les sujets les plus variés. Le côté de seconde (l'intérieur) a quatre pages de texte ; chaque page treize colonnes, chaque colonne 376 lignes de 50 lettres, ce qui donne à la feuille quarante mille lignes.

Le papier est très-blanc et bien collé. Sur le côté de seconde, on applique des bandes en toile partout où le pliage pourrait casser le papier. D'après l'éditeur, la rame coûte 300 fr. et pèse 150 kilog., ce qui porte le poids de la feuille à plus de 250 gr.

Le tirage varie de 25 à 30,000 exemplaires ; le prix du numéro est de 2 shillings (2 fr. 50). Le texte est à peu près celui des journaux illustrés, sauf que, comme le Times, il contient des annonces, disposées parfois de la manière la plus fantastique pour attirer l'attention.

Cette publication montre ne paraît qu'une fois par an et contient une analyse de tous les faits marquants qui se sont passés dans l'année antérieure sur les divers points du globe.

Parmi les journaux quotidiens se place au premier rang par la taille unie au bon marché (chaque feuille ne coûte que 10 centimes) le New-York Tribune, fondé en 1841. Il comprend huit pages et chaque page mesure 96 centimètres sur 68. Ce journal a trois éditions : une quotidienne, une semi-hebdomadaire et une hebdomadaire, celle-ci mesure 1 mètre 32 sur 1 mètre 01.

Le tirage de l'édition quotidienne est d'environ 40,000 exemplaires, celui de l'édition semi-hebdomadaire, de 20,000 exemplaires.

L'édition hebdomadaire est très-répandue et atteint parfois le tirage de 160,000 exemplaires.

La consommation du papier est d'environ 1,000 rames par semaine, d'un poids total de plus de 25,000 kil. La composition et le tirage de cette feuille gigantesque coûtent 350,000 fr. par an, et il est payé plus de 220,000 fr. de frais de rédaction, non compris une centaine de mille francs absorbés par les frais des dépêches télégraphiques.

Le New-York Tribune est tiré sur une machine colossale à 10 cylindres, qui a coûté plus de 150,000 fr. et qui donne environ 25,000 feuilles à l'heure. La consommation de l'encre seule est estimée à plus de 60,000 fr. et, détail curieux, on emploie par an au-delà de 2,000 kil. de colle pour fixer les bandes.

"Un Solitaire."

Comment appelleriez-vous une femme filant nuit et jour ? Je l'appellerais philanthrope (filant trop).

LA LAMPE DU SANCTUAIRE.

A MA MÈRE.

La nuit laisse flotter son manteau de ténèbres, Comme un orgue géant la rafale mugit, La tempête, au dehors, hurle ses glas funèbres, Ebranle le bosquet jusque dans ses vertèbres, Brise sur les rochers la vague qui rugit.

On chercherait en vain une étoile au ciel sombre : La pluie, en torrents, bat les toits avec fureur : Dans l'espace estompé de nuages sans nombre, L'œil ne voit, des balcons, que l'ombre, rien que l'ombre... Mais, que dis-je ?... là-bas, quelle est cette lueur ?

Quelle est cette lueur, vacillante, incertaine, Qui paraît s'animer et mourir tour à tour ? D'où vient ce filet d'or sur l'aile de la bise ?... Des oscillations de la lampe d'église, Qui, pour Dieu, se balance au parvis nuit et jour.

Oh ! que j'aime tes feux, lampe du sanctuaire !... Ils reposent mon œil par les veilles lassé ; Ils parlent à mon âme, en brillant caractère, Des rayons immortels de l'éternelle sphère !... Ils calment les tourments de mon cœur oppressé.

J'aime tes feux,—surtout quand une nuit d'orage, De son crêpe a tendu les voûtes des saints lieux, Que les flots, avec bruit, déferlent sur la plage, Que le ouragan gémit, brame, aboie, avec rage, Et, dans son vol, arrache aux forêts leurs cheveux.

Quand alors tout s'émeut dans la nature entière, Devant les autels, où tout est silence et paix, Rêveur, je les compare au foyer de lumière Qui sur le globe luit du vieux trône de Pierre, Et que nul souffle humain n'altérera jamais !

Je les compare encor, dans la noirceur profonde, Au flambeau que Jésus sur la terre apporta ! A la clarté d'en haut, à la clarté féconde Que l'Homme-Dieu livré fit jaillir sur le monde, En montant le sentier qui mène au Golgotha !

Oui, lampe du saint lieu, de ta flamme touchante Le rayonnement seul remplit d'émotion, Le rayonnement seul me console et m'enchanté !— Tandis qu'oubliait Christ, la foule, hélas ! rit, chante, Continue à brûler en adoration !

W. CHAPMAN.

12 octobre 1871.

REVUE ÉTRANGÈRE.

FRANCE.

Il n'y a rien de bien important.

MANIFESTATION NAPOLEONNIENNE.

Vendredi dernier, un grand nombre des partisans de Napoléon ont fait une manifestation en sa faveur, à Paris. Ils ont traversé le faubourg St. Germain aux cris répétés de "Vive Napoléon," et chose singulière, la police n'est pas intervenue.

TRAITÉ DE COMMERCE.

L'Indépendance Belge, dit qu'elle a raison de croire que la France a notifié l'Angleterre de son intention de mettre fin au traité de commerce entre les deux nations. On se rappelle sans doute que le télégraphe nous a déjà appris que les négociations pour le modifier avaient été rompues, il y a quelque temps.

ANGLETERRE.

Le prince de Galles est dangereusement malade.

BULLETIN DU JOUR.

Sa condition est loin de s'améliorer et on croit qu'elle est pire qu'on le dit au public. Il est atteint de fièvre typhoïde et l'on se rappelle que le prince-consort, son père, a succombé promptement aux attaques de la même maladie.

ALLEMAGNE.

Un esprit de malaise général prévaut à Berlin et dans les autres capitales de l'Europe, au sujet de la politique de l'Empire Allemand, à l'égard de la France.

Le prince de Bismark continue à travailler en faveur d'une préparation à la guerre.

La récente décision du Reichstag allemand qui a voté la prolongation du budget militaire, sur le pied de guerre pour un espace de trois années, a été prise, paraît-il, en vue de la ré-occupation de six départements de la France qui furent laissés en garantie à la Prusse à la fin de la guerre. Bismark se déclare en faveur de cet important mouvement pour la raison que le gouvernement de M. Thiers est d'une grande faiblesse.

L'armée pour les trois années qui suivent devra se composer de 401,659 hommes dont l'entretien coûtera 90,373,275 thalers.

ITALIE.

Le roi Victor-Emmanuel a fait le 21 courant son entrée dans Rome. Il a été reçu aux portes par le prince Humbert, les ministres de la couronne et un corps nombreux de garde nationale. Les rues étaient remplies d'une foule immense de pauvres Italiens !

ETATS-UNIS.

Le grand événement du jour est la visite du prince Alexis. Ce jeune prince a été reçu d'une manière splendide par les Américains.

CATACAZY.

L'inimitié qui existe depuis longtemps entre le Président Grant et l'ambassadeur russe Catacazy, a eu pour résultat la démission de ce dernier qui a été remplacé, hier, par le général Georloff, ci-devant attaché militaire de la légation et dont le lieu de résidence était Hartford.

Il est à présent certain que Jules Ferry sera nommé ministre à Washington.

FUNÉRAILLES D'UNE JEUNE NAPOLITAINE.

On connaît la magnificence des cérémonies religieuses en Italie et dans le royaume de Naples, en particulier. Un anglais parlait, il y a quelque temps, dans un journal anglais, des funérailles d'une jeune demoiselle de la haute classe. "La procession, dit-il, était magnifique, elle était précédée par un crucifix derrière lequel venait une foule de prêtres et de moines, chantant les litanies des morts d'une manière solennelle et touchante. Puis venait le catafalque porté par quatre porteurs enveloppés de la tête aux pieds dans de grandes robes noires qui ne laissent rien voir que les yeux. Sur le catafalque était le corps de la jeune fille en plein air, tout couvert de fleurs, et entouré de guirlandes. De chaque côté, des choristes avec des cierges allumés et des enfants jetant des fleurs."

LE PÉTROLE À OIL CREEK.

L'existence des sources d'huile dans la vallée désignée aujourd'hui sous le nom d'Oil-Creek (était connue des Indiens, au temps de la première visite qu'y firent les missionnaires français, au XVIIe siècle. Les Peaux Rouges montrèrent aux jésuites l'huile surnageant au-dessus de l'eau, et leur expliquèrent ses propriétés médicinales. Dans quelques parties du fleuve, l'huile montait à la surface de l'eau et en suivant le courant ; dans quelques endroits où l'eau était à l'état de flaque stagnante, l'huile se tenait à une légère couche au-dessous de la surface. Les Indiens Senecas prenaient très-fort les qualités médicinales de l'huile, et la recueillaient avec le plus grand soin.

Durant l'occupation du pays par les Français, et ensuite par les Anglais, les troupes casernées dans les forts, le long de l'Alghany, se familiarisèrent avec l'usage de cette huile et s'en servaient comme d'un léger purgatif. Pendant la guerre de l'Indépendance, un corps d'Américains, en passant dans les environs, s'arrêta à une source près d'Oil-Creek ; ils recueillirent une certaine quantité d'huile, et en firent des frictions qui les guérirent des rhumatismes dont ils avaient beaucoup souffert.

Dès que le pays commença de se peupler, les indigènes et les colons entreprirent d'extraire de l'huile en plus grande quantité, au moyen de puits dont on a retrouvé des traces. Si grande était la confiance des Indiens Senecas dans les propriétés de cette huile, que longtemps encore après que les blancs les eurent refoulés sur les territoires voisins, ils venaient tous les ans visiter l'Oil-Creek, et pendant plusieurs jours, faisaient une ample provision du liquide. Cette visite annuelle était l'occasion d'une grande fête pour eux. Il n'y a pas plus de trois ans qu'ils ont accompli leur dernier pèlerinage. Certains médecins quakers se rendaient souvent aussi à la Creek, remplissaient grand nombre de fioles du noir liquide, qu'ils vendaient ensuite sous le nom de "huile de Senecas," efficace contre les rhumatismes, et en tiraient de bons dollars, car le remède était en grande réputation.

Personne ne songeait à faire usage du pétrole comme lumière, et nul ne songeait à s'établir dans la vallée d'Oil-Creek, lorsqu'en 1854, deux particuliers de New-York s'aperçurent la propriété d'une source dans la partie supérieure de la crique, et organisèrent une compagnie d'exportation.

Trois années après, M. Drake, en qualité d'associé et d'agent d'une compagnie du Connecticut, commença à perforer le sol à quelque distance au-dessous de Titusville, à dix-huit milles environ au dessus de l'embouchure de la crique, et, au mois d'avril 1858, il rencontra l'huile à une profondeur de 71 pieds ; bientôt on pompa le précieux liquide à raison d'un rendement de 10 à 25 barils par jour.

Peu après, un second puits fut creusé et avec un succès bien plus grand encore. Depuis ce moment, l'exploitation minière du pétrole a été toujours en progressant, au point d'être aujourd'hui une source des plus considérables de richesse et un des stimulants les plus puissants de l'activité du pays.

X. E.

CHOSSES ET AUTRES.

Le mariage est souvent la fin des embarras d'un homme ; mais quelle fin !

Un orateur sans jugement est comme un cheval sans bride.

L'avarice et la vanité causent la plupart des maux qui affligent l'humanité.

Une mort honorable vaut mieux qu'une vie inutile.

UNE GALANTERIE.—Voici ce qui a été trouvé dans la lettre d'un jeune amoureux :

"Ma bien-aimée, j'ai avalé le timbre-poste qui se trouvait sur votre dernière lettre, parce que je savais que vos lèvres y avaient touché."

Battez-moi ça.

En voici une bonne. John Jones reçut l'autre jour six chemises neuves. Il s'agissait de les marquer ; alors, il écrivit John Jones sur l'une des chemises et sur l'autre il mit "ditto" !

"En vérité," disait un grand jeune homme à M. B. lequel se trouvait avec six personnes de haute taille, "vous êtes si petit que je ne vous avais pas vu d'abord." "Je le crois, répond M. B. ..." "Je suis comme un six sous au milieu de six gros sous. Le six sous est difficilement aperçu, mais il vaut autant que tous les autres ensemble."

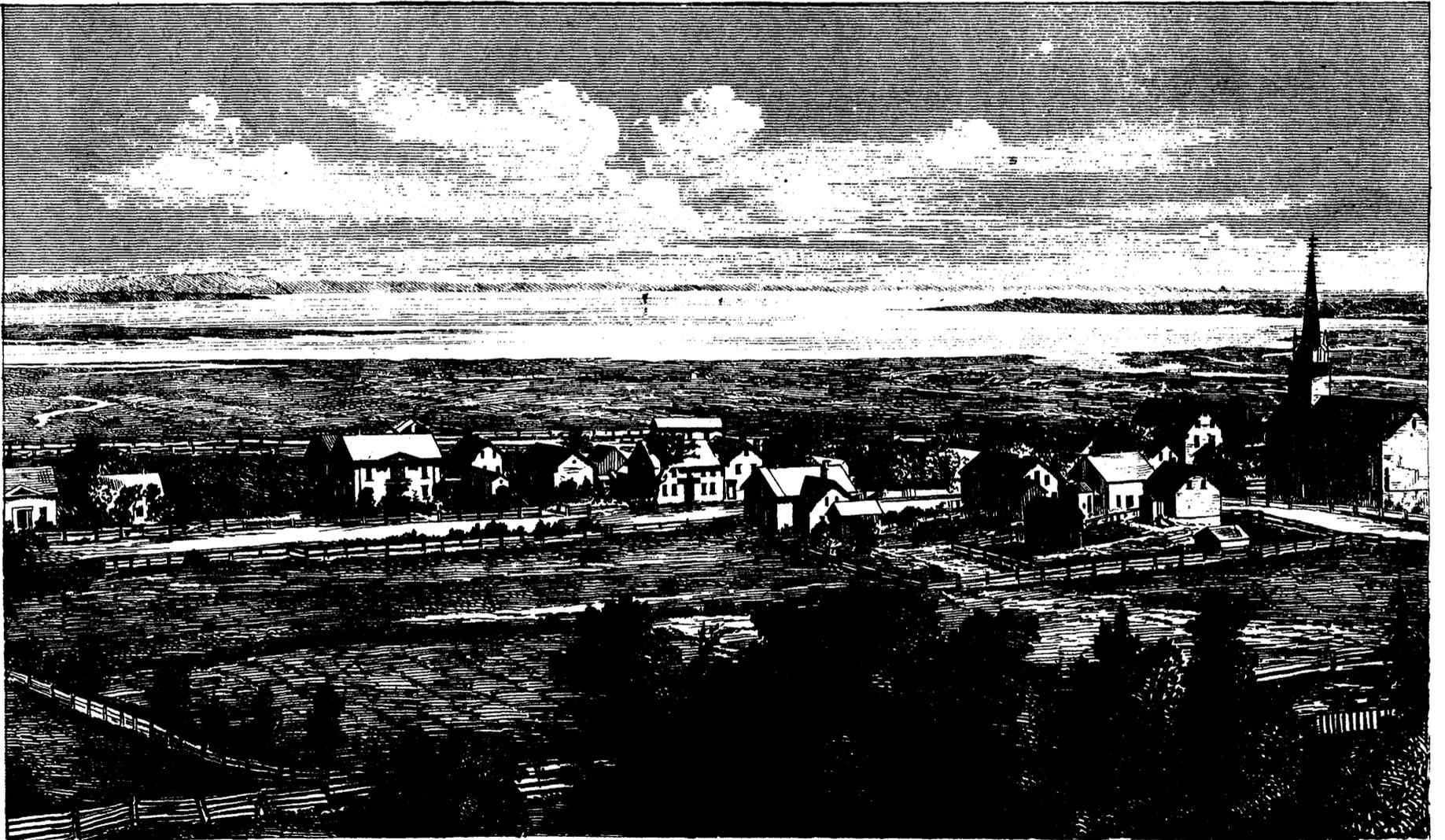
Couchez-vous en même temps que l'agneau, et levez-vous en même temps que l'alouette.

A chaque maladie n'allez pas chez votre médecin, ni à chaque difficulté chez votre avocat.

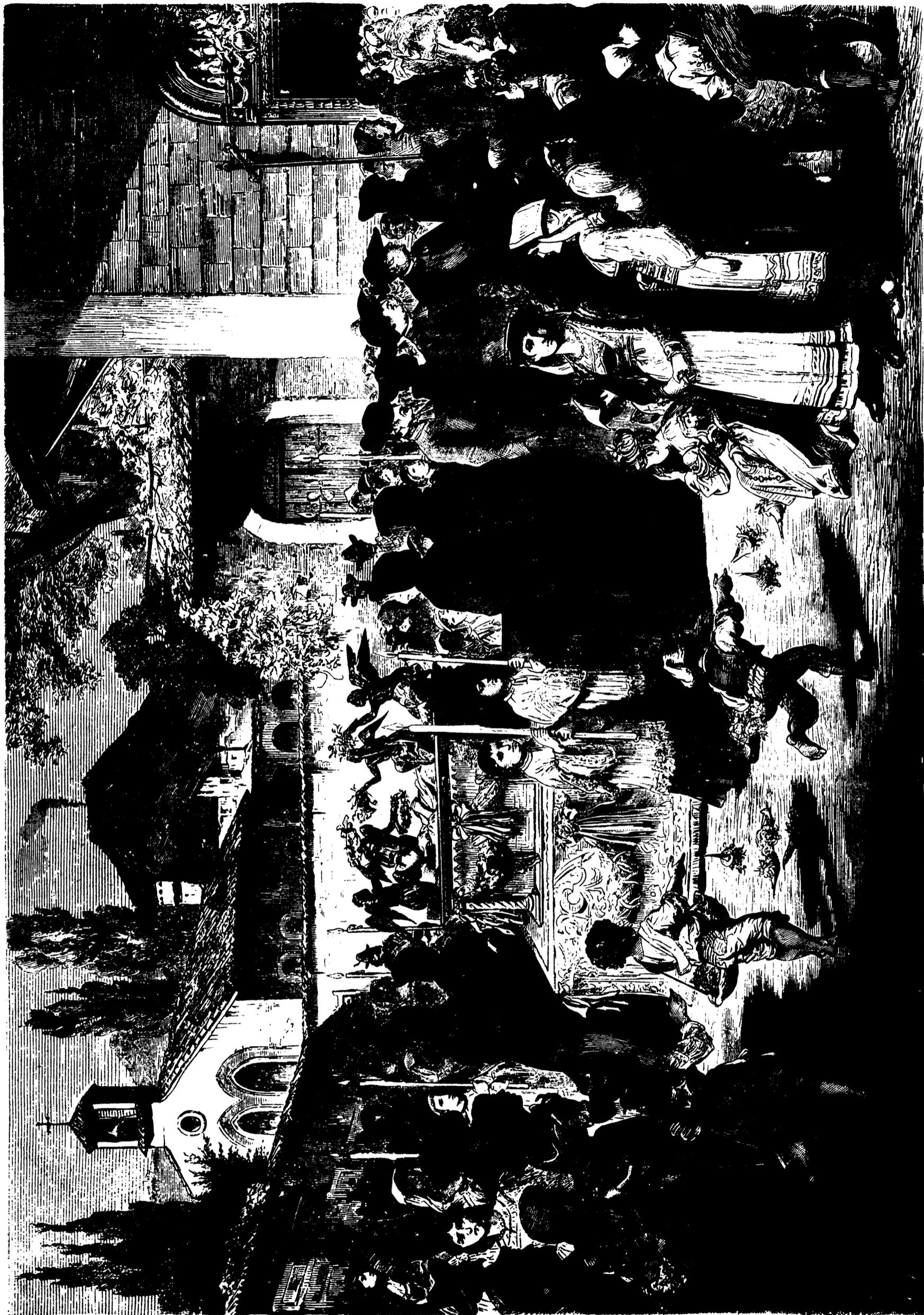
A. C.



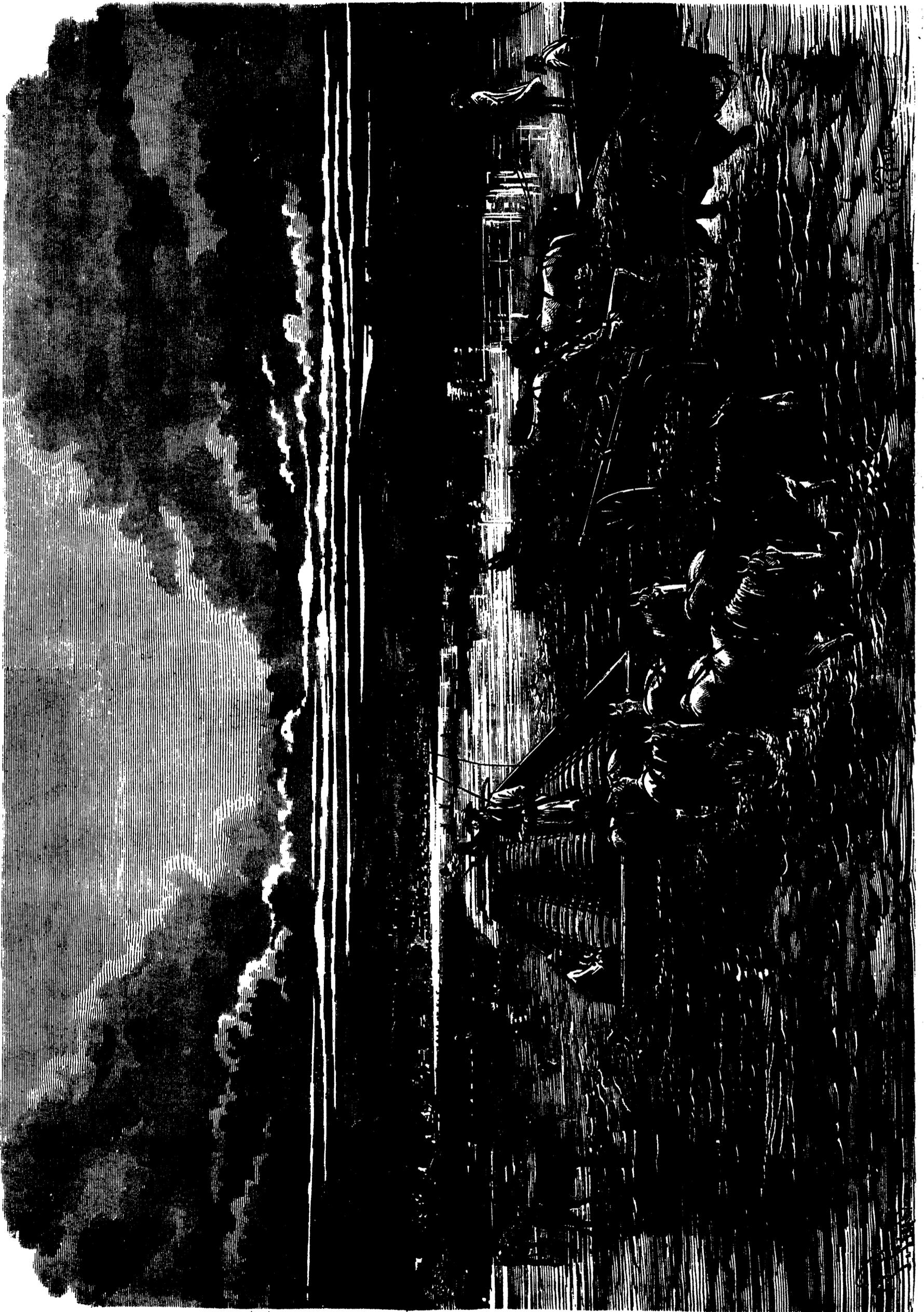
FEU EDWARD BURROUGHS.



GRAND PIC, NOUVELLE ÉCOSSE.



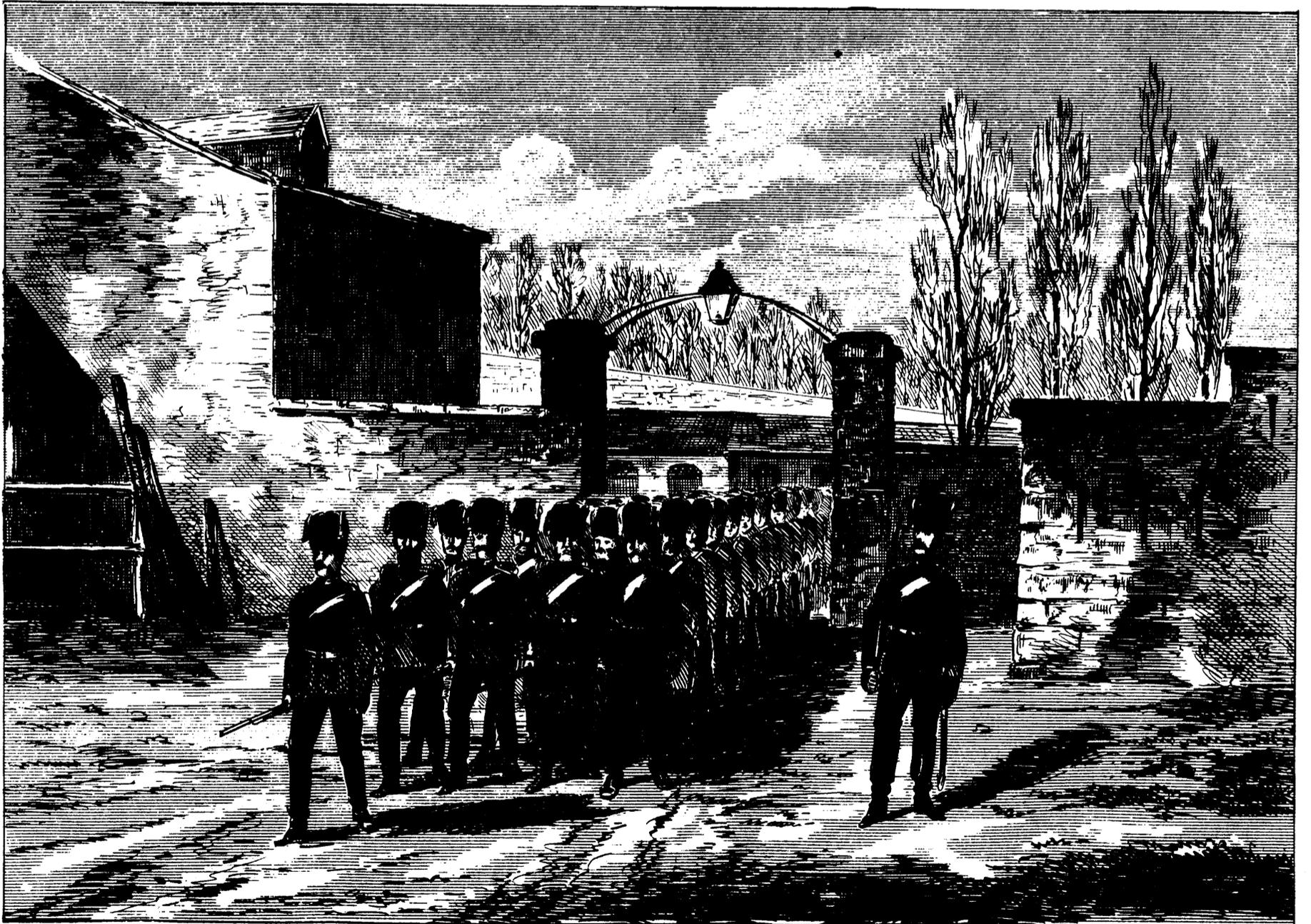
FUNÉRAILLES D'UNE JEUNE FILLE, À NAPLES.



LE PÉTROLE — TRANSPORT DE BARILS D'HUILE SUR LE OIL CREEK, PENNSYLVANIE



DÉPART DES TROUPES.—LE 60^{ÈME} RÉGIMENT QUITTANT LA CITADELLE, QUÉBEC.



LES INGÉNIEURS ROYAUX QUITTANT LEURS CASERNES.

NOTRE PRIME.

"AU PIED DE LA CROIX."

Gravé par A. DANSE, d'après le Tableau du célèbre Peintre THOMAS.

Cette superbe gravure, chef-d'œuvre artistique et religieux, est à l'heure qu'il est sous presse, et dans quelques jours sera prête à être distribuée à ceux de nos abonnés qui se trouvent dans une des catégories suivantes :

1o. Ceux qui auront payé leur abonnement courant, pourvu que le terme pour lequel ils auront payé renferme les trois premiers mois de l'année prochaine.

2o. Ceux dont l'abonnement expire le, ou avant le 1er Janvier prochain, et qui le renouvelleront, en payant le terme courant et les six mois suivants, d'avance.

3o. Enfin les nouveaux abonnés qui donneront leurs noms d'ici au 1er Janvier, et paieront pour six mois en s'abonnant.

N. B.—Les nouveaux abonnés peuvent faire dater leur abonnement soit du 1er Mai dernier (numéro dans lequel commence le roman de l'Intendant Bigot, et dans ce cas, ils devront payer un an d'abonnement), soit du 1er Janvier prochain.

Ces conditions que nous mettons à la distribution de notre PRIME paraîtront justes et raisonnables à tous nos abonnés, lorsqu'ils auront vu cette gravure. Rien de semblable n'a jamais été publié jusqu'à ce jour en Amérique, et personne ne peut en acheter une copie nulle part à moins de CINQ DOLLARS. C'est le prix de la gravure que nous donnons aux abonnés de l'Opinion Publique. Nous n'en dirons pas davantage.—Voyez la gravure et jugez-en par vous-mêmes. Nos agents la recevront partout d'ici au 1er Novembre. Ceux de nos abonnés qui résident dans des endroits où nous n'avons pas d'agent, recevront par la poste, en se conformant aux conditions susdites, leur gravure, soigneusement roulée sur un bois, et les frais de poste payés.

Montréal, 26 Octobre 1871.

AVIS AUX ABONNES DE QUÉBEC.

L'administration informe MM. les abonnés de Québec que Messieurs Lépine & Duvreau, libraires, rue de la Fabrique, sont autorisés à recevoir l'argent dû pour abonnement à l'Opinion Publique. On pourra aussi payer à Mr. Etienne Légaré, qui vient d'être nommé agent collecteur pour la maison Geo. E. Desbarats, en remplacement de Mr. R. O. Brunet qui a résigné sa charge.

Ceux qui pourraient se dispenser du No. 8 de l'Opinion Publique, Vol : II, nous obligeraient beaucoup en nous l'envoyant.

L'OPINION PUBLIQUE.

JEUDI, 30 NOVEMBRE, 1871.

Nos compliments à St. Hyacinthe où nous avons maintenant cent vingt-cinq abonnés et à Québec où nous en avons huit cents. Il est bon de dire que M. Dumas a passé par là.

BIBLIOTHÈQUE DU BARREAU.

Nous croyons savoir que le Conseil du Barreau sera suivi, prochainement, d'une demande importante formulée au nom du jeune Barreau de la cité de Montréal.

Le grand nombre des lecteurs de l'Opinion Publique n'ignore pas, sans doute, que la plus grande et la plus riche bibliothèque de la cité de Montréal, est la bibliothèque du Barreau. Elle compte au-delà de 8,000 volumes : c'est la plus belle collection de livres de droit qui existe dans toute la Puissance. Elle représente une valeur d'environ \$100,000. Les juristes, les avocats, les étudiants y trouvent une immense variété d'ouvrages sur les différentes parties du droit et sur le droit tant privé que public des différents peuples. Le savant et l'historien, le praticien et l'homme d'état, peuvent y trouver les compilations les plus riches sur la législation criminelle et civile, le droit international et privé des nations qui ont assez vieilli, et qui occupent une place assez importante dans l'échelle de l'humanité, pour avoir laissé derrière elles des annales judiciaires. Outre la partie théorique, la partie pratique est également bien représentée par de nombreux recueils de législation comparée et par de longues séries de revues légales et de décisions judiciaires contemporaines. Il n'est point de sujet, tant soit peu lié à la législation, qui n'ait point là sa place. En sorte que le bibliophile, en entrant dans cette vaste enceinte, se découvre avec respect en présence de ces travaux gigantesques, produits des plus belles intelligences qui ont illustré la noble profession d'avocat. Sans doute que cette bibliothèque est encore loin d'atteindre l'importance de ces centres immenses de livres qu'on trouve dans les grandes villes Européennes ; mais comme bibliothèque de spécialité, nous pensons que la nôtre peut soutenir la comparaison avec celles des principales villes des Etats-Unis. Nous devons donc applaudir aux efforts constants, judicieux et louables des membres de la Corporation du Barreau de la Section de Montréal qui ont le plus contribué à accumuler ces trésors au sein de notre ville.

Il va sans dire que la Bibliothèque du Barreau, n'est accessible qu'aux membres de la profession : et c'est justice ; toute fois, cette règle ne va pas jusqu'à priver les citoyens, quels qu'ils soient, de la facilité d'y faire des études spéciales sur les

matières qui y sont développées. Mais, en général, personne n'est intéressé aussi directement à cette œuvre que les membres de la profession, puisque nul autre n'est dans l'usage d'y recourir aussi souvent. Le jeune avocat surtout, lui qui a un plus grand besoin de la théorie pour remplacer la pratique qu'il n'a pas encore acquise, voit d'un œil d'envie ces rayons si bien garnis de compilations judicieuses. Les pères de la profession, les confrères plus âgés, sont en cela des guides sûrs ; ils semblent inviter leurs jeunes confrères à marcher sur leurs traces en les conviant à puiser dans les livres la science qu'ils ont acquise par une longue expérience et des études consommées. Chaque année, le comité de la Bibliothèque (toujours judicieusement choisi) achète et fait venir de l'étranger de nouveaux ouvrages qui viennent grossir le nombre de ceux que nous avons déjà à notre disposition.

En un mot, nous avons au palais de justice de magnifiques trésors.

On conçoit que ces livres si précieux sont gardés soigneusement. A ce sujet, nous pouvons louer la vigilance des gardiens et Bibliothécaires actuels les messieurs Delisle : ils s'acquittent de leur tâche avec une exactitude bien connue de tous ceux qui sont en rapport avec eux.

En règle générale (et cette règle est censée ne point souffrir d'exception), il est défendu à l'avocat d'apporter à son bureau ou à sa demeure privée aucun livre de la bibliothèque sous prétexte d'y faire des études. Et c'est justice ; car si le contraire se pratiquait, un grand nombre d'ouvrages finiraient par disparaître. Que de gens sont sans respect pour Pothier et Domat, Grossius et Puffendorf, Story et Blackstone ! En sorte que, l'avocat qui désire étudier un point de droit relatif à sa cause, est obligé d'aller étudier à la bibliothèque pendant ses heures de bureau, c'est-à-dire de neuf heures du matin à quatre heures du soir. Tout au plus, permet-on d'emporter les livres dans les différentes chambres du Palais pour s'en servir en arguant les causes. Bref, les livres ne peuvent et ne doivent pas sortir du Palais de justice.

Cette rigidité des règlements, à la fois excusable et incommode, a fait poser cette question : " Ne serait-il pas à propos de prolonger les heures de la bibliothèque du barreau, de manière à permettre à ceux qui veulent s'instruire la facilité d'y parvenir ? " Telle est la question qui sera posée devant le conseil du Barreau et qui, nous n'en doutons pas, sera résolue dans l'intérêt de la corporation. Nous avons trop confiance en l'esprit de justice et en la droiture d'intention qui animent ce corps éclairé pour que nous puissions douter un instant.

En effet, quel empêchement y aurait-il à ce que la bibliothèque soit ouverte tous les soirs de la semaine, ou au moins trois soirs sur six, ou encore de quatre heures à six heures du soir ? Le fait de s'entendre sur les heures est un détail, du moment que la nécessité d'une telle suggestion sera comprise. Rien nous semble plus juste qu'une telle demande. Tout le Barreau en profiterait, car nous ne serions plus dans la nécessité de consacrer à la bibliothèque des moments que nous sommes tenus de passer dans nos bureaux. Les jeunes avocats surtout en profiteraient, attendu qu'ils n'ont pas, à leur disposition, un commencement de bibliothèque, comme c'est le cas, pour les confrères plus âgés et plus riches. N'ayant point sous la main les auteurs de première nécessité, ils sont obligés de se rendre à la bibliothèque, où toutefois, il ne peuvent faire que des recherches incomplètes, ne pouvant disposer d'un assez long temps.

Nous imaginons un beau résultat si la suggestion faite au conseil trouve, de la part de ces messieurs, un accueil favorable. Tout le monde se donnera la main, le jeune avocat et l'étudiant surtout, pour y travailler tous les soirs de la semaine, s'ils en ont la facilité. On ne songe pas assez que c'est le grand nombre qui désire s'instruire, et que c'est le petit nombre qui en a la facilité et les moyens. Puisque nous avons une aussi riche mine au milieu de nous, facilitons-en l'exploitation à tous ceux qui désirent enrichir leur intelligence de connaissances aussi solides que variées. A quoi bon laisser exposer à la poussière des années ces folios, si vous ne procurez pas, à ceux qui en ont le désir, la facilité de les parcourir. Ce n'est pas ainsi qu'il faut entendre l'instruction mutuelle, la nécessité du travail et l'encouragement à l'étude.

Nous ne voyons pas qu'on puisse apporter aucune raison valable pour renvoyer à plus tard la considération de cette question, et encore moins son rejet définitif.

Au reste, les noms des éminents avocats, qui font partie du conseil, sont pour leurs confrères une garantie que ce projet sera accueilli et considéré suivant toute l'importance qui s'y rattache.

EDMOND LARUE.

CHRONIQUE.

Québec, 22 novembre 1871.

Québec semble enfin sortir de cet état apathique où l'avait plongé l'ennuyeux automne depuis que le deuxième parlement de la Province a ouvert ses portes à nos savants législateurs. En effet ses rues présentent l'aspect d'une ville où règne la plus grande activité et la gaieté la plus vive. A peine la voix rauque des pendules annonce-elle trois heures de l'après-midi qu'au détour de chaque rue l'on court risque de se faire bousculer. Si c'est un ami qui nous fait cet honneur, il se contente non-seulement de ne point s'excuser, mais il nous empoigne et nous traîne de force au lieu où se débattent nos destinées. L'ap-

parition sur notre horizon parlementaire des astres nouveaux qui doivent y jeter un vif éclat est la cause de tout ce *tohu-bohu*. La brillante constellation se compose de messieurs Joly, Holton, Laframboise, Fournier, Laurier, etc. De tels hommes peuvent causer de poignantes inquiétudes au ministère. Cependant jusqu'à présent aucune éclipse n'a eu lieu, si ce n'est un combat singulier entre le *mentor* de l'opposition et le vieux *nestor* du gouvernement, le grand homme au *quart* de siècle d'expérience.

Parmi ces nouveaux membres élus aux dernières élections se trouve M. Raoul Saveuse de Beaujeu qui compte à peine vingt-quatre printemps. Ce jeune législateur appartient à une des familles qui contribuèrent le plus à immortaliser notre pays, et la chambre doit s'enorgueillir de voir figurer parmi ses membres un descendant du héros de Monongahéla. Nul doute que M. de Beaujeu suivra la trace de ses illustres aïeux, qu'il se montrera digne de la confiance de ses électeurs, et si, à l'exemple de ses ancêtres il ne lui est pas permis de combattre par l'épée pour l'honneur de son pays, du moins il le pourra en défendant ses droits sociaux et religieux dans l'arène parlementaire.

La manufacture de MM. Chas. Hough et Cie a été, vendredi dernier, la proie des flammes. C'est un malheur bien sensible pour M. Hough, citoyen si respectable et si estimé de tous ceux qui le connaissent. Un trait fera apprécier toute sa grandeur d'âme. Tous les ouvriers employés par ce monsieur sont de pauvres père de familles qui gagnent au jour le jour le pain de leurs enfants. Le jour de l'incendie, ainsi que les deux ou trois qui suivirent, M. Hough leur donna leur salaire comme s'ils avaient fait leur ouvrage accoutumé. Une telle action ne demande pas de commentaires, mais qu'on nous permette d'ajouter, que si tous les chefs d'atelier tenaient cette conduite peut-être verrions-nous moins de mécontentement et surtout jamais de *gèves*.

Je lisais, dans le dernier numéro de l'Opinion Publique, ce qui suit : " Il y a, à Québec, un vieux garçon qui a fait douze demandes en mariage. " Je ne sais pas si mon vieux garçon forme, avec celui de l'Opinion Publique, une seule et même personne, mais toujours est-il que j'en connais un qui compte à peu près douze olympiades, comme dirait le vieil Homère, à la moustache d'un beau noir d'ébène, à l'échine encore souple, qui disait un soir à une gentille brunette, en regardant de travers le pommeau d'or de sa canne, " mademoiselle, j'ai eu cent cinquante flammes, " et dire que ce vétéran a seulement sur le côté gauche de la tête quelques cheveux argentés.

La presse, cette puissance de ce monde, comme on l'a justement appelée, est assez pacifique à Québec, de ce temps-ci. Naturellement on s'attendait, grâce aux brillants faits d'armes que prometait l'opposition, voir les journaux s'émouvoir à leur tour en entendant la voix mâle d'orateurs tels que messieurs Chapleau, Laurier, Cassidy, et tant d'autres. Cependant il n'en est rien.

Cependant, M. Fréchette vient de mettre le feu aux poudres. Imaginez-vous qu'il a eu l'audace, puis-je le dire sans blasphème, de toucher à l'arche d'alliance de M. Routhier. Oui, le profane s'est permis de ridiculiser les *Causeries du Dimanche* dans un article qu'envierait Villemot lui-même, l'ancien chroniqueur du *Figaro*.

Jamais, je crois, on a vu tourner en ridicule un homme d'une manière aussi spirituelle, aussi pittoresque, que l'a fait l'auteur de la *Voix d'un exilé*. On attend avec impatience la réplique de M. Routhier, qui se plaint toujours à *chevrucher* dans les régions célestes, comme dirait M. Fréchette. Espérons que M. Routhier, inspiré par les *couleuvres* de M. Veillot, saura défendre sa réputation et ses idées.

Y.

M. le professeur Gilbert et ses admirables oiseaux donnent, mardi soir, 5 décembre, une de ces séances intéressantes qui ont fait les délices de tous les pays qui en ont été témoins. M. Gilbert fait de la magie et il en fait faire à ces oiseaux avec des succès étonnants.

COURS DU DR. LARUE.

CHIMIE AGRICOLE.

DE L'EAU.

On distingue plusieurs espèces d'eau : les principales sont les eaux potables, les eaux minérales et l'eau distillée.

L'eau potable est celle qui peut servir à la nourriture de l'homme et des animaux. L'eau potable joue un grand rôle dans la conservation de la santé ; et, il est prouvé, aujourd'hui, que la propagation et l'intensité de plusieurs épidémies désastreuses, entre autres le choléra, sont dues à la mauvaise qualité de l'eau. L'eau potable peut venir, soit des puits, soit des pluies, des rivières, sources, neige et glace fondues, etc. L'eau de puits est généralement bonne ; toutefois, il faut bien savoir et se rappeler qu'un puits a un pouvoir de drainage très-considérable : un puits de 60 pieds de profondeur draine à 200 pieds tout autour de lui. C'est donc un bien mauvais système que celui de creuser des puits dans les étables ou les écuries pour alimenter les animaux : ces puits soutirent le purin du fumier et les urines des animaux, ce qui rend l'eau très-mauvaise à

boire : il n'est personne qui voudrait boire de cette eau, et cependant on la fait boire aux animaux, montrant par là que l'on oublie ce qui est mauvais pour la santé de l'homme est également mauvais pour la santé des animaux. L'eau de pluie est bonne à boire, malgré le préjugé : cette eau est même plus pure que les eaux ordinaires. Il en est de même de l'eau de neige et de glace fondues : ces eaux sont bonnes à boire. Les rivières donnent de bonne eau, si elles sont assez considérables et ne reçoivent pas d'égoûts : si une petite rivière reçoit les égoûts d'une ville assez importante, l'eau ne sera plus potable. La mauvaise eau de rivière a été, dans plusieurs de nos villes, la principale alimentation du choléra, si tristement célèbre de 1832. Les eaux de sources sont exposées à contenir une trop grande quantité de sels : généralement, les eaux sont dures, indigestes, ce qui vient de ces sels calcaires et autres qu'elles tiennent en dissolution. Une eau potable doit contenir une certaine quantité de ces sels, mais une quantité très-faible : si la proportion augmente, l'eau devient minérale. Nos eaux minérales de Ste. Geneviève de Batiscan, St. Léon, de Plantagenet et autres, ne peuvent guère être surpassées.

L'eau distillée a été privée de son air, de ses sels, enfin de tout ce qui n'est pas de l'eau : pour distiller l'eau, il suffit de la réduire en vapeur et de la condenser ensuite, ce que l'on fait au moyen d'un alambic. L'eau distillée n'est pas bonne à boire : elle est fade, ce qui est due à l'absence d'air et de sels.

Nous verrons plus tard quel rôle immense joue l'eau dans la végétation, et les moyens à prendre pour que les plantes en aient assez et pas trop.

CHAUX.

La chaux se trouve dans les sols, mais sous forme de carbonate de chaux, qui est la pierre à chaux ordinaire. Pour obtenir la chaux de la pierre à chaux, il suffit de chauffer assez faiblement : l'acide carbonique du carbonate se dégage et l'on reste avec la chaux vive, ayant la forme et la grosseur de la pierre primitive que vous avez introduite dans le four : seulement, le poids est diminué. Si vous jetez de l'eau sur la chaux vive, elle s'éteint.

Expliquons ce phénomène. L'eau que l'on jette sur la chaux vive disparaît instantanément, parce qu'elle se combine intimement avec la chaux : mais, au bout d'un certain temps, si l'on continue à jeter de l'eau, on verra de la vapeur d'eau sortir de la chaux, en même temps que celle-ci tombera en poussière. Cette vapeur est due à la chaleur développée par la combinaison de la chaux avec l'eau : cette chaleur réduit en vapeur une partie de l'eau qui, sortant avec effort de la chaux, en écarte violemment les molécules et la fait tomber en poudre. On voit donc les dangers de laisser de la chaux vive exposée à l'air et à la pluie dans une cour ou près d'une bâtisse quelconque : s'il vient à pleuvoir, la chaux va s'éteindre, et la chaleur qui en résultera pourra faire prendre le feu aux objets environnants. La chaux est parfaitement éteinte quand, en jetant de l'eau dessus, il ne se produit plus les phénomènes dont je viens de parler.

L'on a beaucoup prôné la chaux comme engrais, mais, nous verrons qu'elle n'a une action efficace que sur un certain nombre de grains et dans certains terrains.

Université-Laval, 19 oct. 1871.

TOURS DE FORCE.

Je me suis souvent laissé conter de drôles d'histoires et d'aventures par nos chasseurs canadiens ou sauvages. De ce qu'ils me disent, il est bien entendu que j'en prends et que j'en laisse, mais le degré de foi que j'accorde à leurs récits importe peu. Ce que je sais bien, et cela me suffit, c'est que ces récits me causent un plaisir infini. S'ils ne s'accordent pas toujours avec les données de la science, qui, du reste, radote assez souvent, ils ont du moins, le mérite de rafraîchir délicieusement l'imagination. N'êtes-vous pas de mon avis, vous autres ?

Or, un chasseur de renom, Simon Obomsaïng, du village de Saint-François du Lac, qui nous servait de guide dans une excursion que nous faisons, M. Provost, curé de Saint-Henri de Mascouche, M. Lambert, commerçant du même lieu, et moi, vers les profondeurs de la Mantawa, nous racontait, un soir, de fort curieuses choses sur les mœurs du castor. Entr'autres, il nous disait :

« Plus d'une fois, il m'est advenu de tuer des castors manchots, et une fois, j'en tuai un, auquel il manquait les deux mains.

—Et comment expliquez-vous cela, Simon ?

—Oh ! je l'explique bien aisément. Comme nous disposons le piège à castor, l'animal s'y prend toujours par la patte de devant et il reste ainsi tout vivant et hors de l'eau jusqu'à l'arrivée du trappeur. Dès qu'il aperçoit ce dernier, s'il n'a que la main d'engagée dans le piège, il n'hésite pas à se couper la patte d'un coup de dent. Et le voilà manchot pour sa vie.

—Vous croyez sincèrement Simon que le castor a ce courage-là ?

—Mais certainement que j'y crois ; j'ai vu moi-même des castors se mutiler ainsi dans mes pièges, sous mes yeux. J'allais tendre la main pour les saisir et crac ! un coup de dent ! et ils disparaissaient sous l'eau, sans même me dire : « Au revoir. »

—Je ne m'étonne pas de cela, ajoute M. Provost, car l'abeille qui vous pique laisse son dard dans la plaie et perd la vie avec son dard. Cependant, elle n'est pas pressée individuellement, de défendre sa vie comme le castor pris au piège. C'est pour la république qu'elle se dévoue. Elle pousse ainsi le courage jusqu'à l'héroïsme.

—Cela peut bien être, répond M. Lambert, mais il n'y a pas de comparaison, de rapprochement à faire, dans ce cas, entre une éphémère et un animal de la valeur et de la constitution du castor.

—Mais M. Lambert, poursuivit O'Obomsaïng, j'ai connu un homme, que M. Montpetit connaît probablement lui aussi, qui a fait plus que les castors dont je vous parle ;—c'est Jacques le Sauvage, un fameux maquignon du Saut Saint-Louis. Vous le connaissez, n'est-ce pas, M. Montpetit.

—Oui, M. Simon, je le connais.

—Eh bien, Jacques en menant son cheval, dans une course tombe de son sulky et se casse le bras droit. Naturellement, il va trouver un ramancheur, (rebouteur) qui lui élisse le bras malade du mieux qu'il peut, mais assez bien, tout de même, pour qu'il remontât dans son sulky, un mois ou deux après. Jacques, comme vous savez M. Montpetit, n'aime rien autant que les chevaux, rien autant que les courses. Il y donne toute sa vie, toute son attention, toutes ses amours : enfiril n'a pas voulu se marier, par crainte d'avoir à se partager entre sa femme et ses chevaux.

Eh bien ! dès qu'il remet la main sur les rênes, il s'aperçoit que son bras le gêne et lorsqu'il veut ramasser ses guides avec force, il se sent presque entièrement empêché. Voilà sa carrière brisée !

Il ne se décourage pas cependant, il descend de suite à Montréal et s'en va trouver un chirurgien, un bon chirurgien cette fois,—à qui il conte son histoire et exhibe son bras.

Le chirurgien l'examine en tous sens, et constate qu'un calus s'est formé à l'endroit de la fracture, qu'il n'y a plus rien à y faire maintenant.

—Comment docteur ! s'écrie Jacques, avec la plus profonde anxiété peinte dans les yeux, il y a pas moyen de me rendre mon bras tel qu'il était avant l'accident.

—Vous n'en souffrirez pas plus pour cela, seulement vous ne pourrez opérer aussi facilement certains mouvements, comme le retrait des guides, par exemple, lorsque vous menez un cheval, mais c'est peu de chose que cela.

—Peu de chose ! dites-vous ? Eh ! c'est tout ! tout ce qu'il me faut à moi.

—Si c'est tout ce qu'il vous faut, répond le docteur en riant, vous n'avez qu'à vous casser le bras de nouveau, et je pourrai alors vous le remettre d'une façon plus avantageuse pour vous.

Le docteur allait s'en aller :

—Attendez ! s'il vous plaît, lui dit Jacques : comme ça ! vous croyez pouvoir me rendre mon bras tel que je l'avais avant l'accident, si je me le casse encore une fois ?

—Très-probablement ! mon ami, pourvu toutefois, que vous vous le cassiez bientôt, afin que le calus disparaisse.

—Alors, cassez-le moi de suite !

—Vous êtes un farceur ! Allez trouver le bourreau, il n'y a que lui qui rompe les os." Et cette fois, le chirurgien quitta Jacques, en riant pour de bon.

Mais Jacques ne riait pas, lui. Il pensait, il songeait.

—J'ai de l'argent, se dit-il à lui-même : Pardieu ! je paierai quelque pauvre diable et il ne refusera pas de me rendre le service de me casser le bras."

Ainsi qu'il se le disait, Jacques essaya de trouver son cas-seur, son homme, mais tous ceux à qui il s'adressait lui riaient au nez ou le prenaient pour un fou.

Le soir venu, étant seul dans sa chambre, à l'hôtel R.... faubourg Saint-Joseph, il s'arme d'un fort morceau de bois franc, puis appuyant sa main droite sur un meuble solide, il s'applique un coup de telle sorte, sur son bras déjà estropié qu'il le rompt de nouveau, au même endroit.

Lors, tout fier de son coup, presque triomphant, Jacques retourne chez le chirurgien, qui, sans rire, cette fois, se crut en devoir de lui remettre le bras comme il devait être, ou plutôt, comme son patient quand même voulait l'avoir.

Qui ne connaît le Prince Napoléon ? Il a laissé, en passant, de bons souvenirs parmi nous, de bien meilleurs que ceux qui restent de lui dans la mémoire de son cousin Napoléon III, de bien meilleurs aussi que ceux qu'il a légués à la postérité sur les champs de bataille de la Crimée. Nous devons à sa générosité la statue de Bellone qui couronne le monument des braves, sur le chemin Sainte-Foye, monument qui nous a valu un chef-d'œuvre d'éloquence ; et l'Institut-Canadien, de Montréal, doit à sa libéralité, une infinité de choses dont j'ai perdu mémoire.

Le Prince Napoléon donc, que vous connaissez si bien, visitant l'Amérique, se trouvait un jour, à la gare de New-Jersey, attendant son tour pour prendre son billet de passage, tout comme un autre mortel. Il allait à la file, pouce à pouce, faisant queue, trop lentement à son gré, mais aussi vite que le permettait l'expédition ordinaire, lorsqu'un individu, feutre en tête, cigare au bec, queue d'oignon dans le gosier, nasillard, autant que si son accent fut sorti d'un gouin, lui coupe la file, empiète sur ses orteils et se pose carrément devant lui.

Le Prince bondit sous le poids du Yankee, et sans faire ni un ni deux, il le saisit d'une seule main, l'enlève comme un copeau et le lance à quinze pieds de distance, en lui criant au vol. « A chacun son tour mon ami ! »

Tous les regards se portèrent aussitôt sur le Prince. Sa ressemblance frappante avec le Premier Napoléon et sa renommée de force prodigieuse trahirent son incognito. Un cri s'éleva de la foule :

"It is the Prince! Hourrah! for the Prince Napoléon!"

Il est de fait notoire, que le Prince est un des athlètes les plus vigoureux de France, qu'il manie deux haltères de deux cents livres, chacune, aussi facilement qu'un homme ordinaire en manierait de vingt-huit livres. On va même jusqu'à dire, parmi les malins, qu'il a poussé si loin sa force musculaire que son courage n'a jamais pu la rejoindre.

Qui ne se rappelle Taillefer, Tranchemontagne et Va-comme-le-Vent ? Si vous n'avez entendu ce conte-là, bien sûr vous n'êtes pas né au Canada, ou bien, vous n'avez jamais été enfant. Une de mes tantes me narrait parfois leurs exploits, croyant m'endormir plus tôt, mais, plus elle contait, plus j'ouvrais grands les yeux. « Dors-tu ? André » me disait-elle, lorsque je suspendais ma respiration pour mieux entendre ou que mon sang se figeait dans mes veines, par peur, par émotion ou par intérêt. Et croyant qu'elle devait avant s'amuser à me faire son récit que moi à l'entendre, j'avais la cruauté de répondre : « Oh !

non, je ne dors pas, continue sans crainte." Lorsque lasse, épuisée, elle fermait les livres et les yeux, je restais encore longtemps l'oreille ouverte.

Eh bien, Taillefer, l'homonyme du héros d'un de ces contes naïfs et charmants, n'apparut un jour, sous la forme d'un beau, grand et puissant jeune homme.

Je le connus mieux, et je devins fier de le nommer mon ami.

Vous savez que Taillefer, notre brave, notre vaillant ami, commandait, de Montréal à Rome, le bataillon de Zouaves Canadiens que nous avons envoyés au secours du Saint-Père. On ne pouvait confier notre honneur à des mains plus fermes.

"Aime Dieu et va ton chemin," telle était la devise du drapeau qui traversa la France, au milieu des acclamations et des applaudissements. Paris lui-même, dans son cynisme, l'avait regardé passer avec étonnement, mais avait su du moins le respecter. Victor de Laprade y attachait une couronne de poésie. Les voilà rendus à Marseille, défilant sur le port pour se rendre au vaisseau qui va les transporter en Italie. La compagnie était devant et Taillefer suivait, formant à lui seul une arrière garde respectable.

Tout à coup, des sifflets se font entendre : Taillefer s'arrête aussitôt, comme s'il eût aperçu un serpent, et quelques-uns de ses compagnons l'entourent. Les sifflets continuent. "Attendez, mes amis," dit-il tout bas. Les sifflets redoublent : plus de doute ! ils sont dirigés à l'adresse des Zouaves Canadiens. C'en est assez pour Taillefer ; la rage et l'indignation le transportent. Il remarque qu'un individu, de figure marquoise, aux dehors sordides, juché sur un tonneau, à quelque distance, commandait les sifflets. Ouvrant la foule de ses deux bras, il s'avance vers ce chef d'orchestre, le saisit d'une main par le milieu du corps, l'enlève et le porte, au bout du bras, jusqu'en face du drapeau insulté.

"Incline-toi devant ce drapeau ! incline-toi, misérable !" et en même temps il forçait le siffleur d'échanger avec la poussière des quais, des baisers qu'il devait trouver fort peu agréables.

L'honneur du drapeau satisfait, Taillefer reporta son homme de la même façon qu'il l'avait d'abord porté, jusque sur son tonneau.

Inutile d'ajouter que les sifflets se turent et qu'un immense hurrah ! partit du cœur de tous les honnêtes gens, témoins de cette scène, au départ du navire, à bord duquel nos généreux zouaves avaient pris passage.

Naturellement, les lazzi allèrent leur train sur cette aventure. "Taillefer le lui a-t-il coupé net le sifflet, à celui-là ?" "Ma foi ! reprenait un autre, j'en avais presque pitié, il avait l'air d'un chat à qui on met le nez d-dans, pour lui donner des leçons de propreté," et maint autre de ce genre, plus particulièrement militaires que civils.

A. N. MONTPETIT.

A continuer.

Les annonces de naissance, mariage ou décès seront publiées dans ce journal à raison d'un écu chaque.

MARIAGE.

A Erie, Michigan, E.-U., le 7 novembre courant, par le Rév. Père C. H. Thomas, Elie Petit, écr., à Demoiselle Léa Etu. Témoins, Hubert Etu, écr., et Demoiselle Georgina Etu, et Théodore Etu, écr., et Demoiselle Marie Petit.

DÉCÈS.

Aux Tanneries des Rolands, lundi, le 13 du courant, à l'âge de 59 ans et 6 mois, Dame Christine Cadotte, épouse de Pierre Lemaire dit St. Germain, écr.

MARCHES DE LA SEMAINE DERNIERE.

	MONTREAL.		QUEBEC. *	
	s. d.	s. d.	s. d.	s. d.
FARINE.				
Farine de blé par 100 lbs.	15 3/4	16 0	16 00	16 5
Farine d'avoine	11 6	12 0	0 0	16 00
Farine de blé d'Inde	7 0	7 6	9 0	9 6
Sarrasin	10 0	10 6	00 00	00 00
VOLAILLES.				
Dindes (vieux) au couple	1 50	0 00	12 6	0 00
Dindes (jeunes) au couple	1 0	1 20	7 0	8 0
Oies au couple	0 90	1 20	5 0	6 0
Canards au couple	0 55	0 70	2 6	3 0
Canards (sauvages) au couple	0 60	0 70	0 0	0 0
Poules au couple	0 40	0 50	2 9	3 0
Poulets au couple	0 40	0 60	2 0	2 3
Pigeons domestiques au couple	0 18	0 23	1 0	1 3
Perdrix au couple	0 50	0 60	2 00	0 0
Tourtes à la douzaine	0 0	0 0	00 00	00 00
VIANDES.				
Bœuf à la livre	00 05	00 10	00 8	00 10
Lard à la livre	00 9	00 00	00 5	00 6
Mouton à la livre	00 6	00 10	00 7	00 8
Agneau à la livre	00 6	00 10	00 00	00 00
Veau à la livre	00 10	00 12	00 00	00 00
Lard r. ais par 100 livres	\$6 50	\$0 00	\$5 50	\$7 00
Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs	6 00	7 00	5 00	10 00
Bœuf, 2me qualité do	4 00	5 00	0 00	0 00
Saindoux par livre	00 00	0 00	00 00	00 00
BEURRE, etc.				
Beurre frais à la livre	00 25	00 30	0 20	0 30
Beurre salé à la livre	00 18	00 22	00 14	00 15
Fromage à la livre	00 16	00 00	00 00	00 00
DIVERS.				
Pat. tes par poche	00 45	00 50	00 40	00 50
Sucre d'érable à la livre	00 10	00 00	00 08	00 10
Sirap d'érable au gallon	00 00	00 00	00 00	00 00
Miel	00 12	00 15	00 0	00 00
Beufs frais à la douzaine	00 25	00 30	00 20	00 25
Haddock à la livre	00 0	00 7	00 8	00 0
Lièvres par couple	00 15	00 5	00 25	00 30
Pommes au baril	2 50	4 00	3 50	5 75
Foin, 1re qualité, par 100 bottes	12 00	14 00	11 0	12 00
Foin, 2me qualité do	10 00	12 00	9 00	10 00
Paille, 1re qualité do	6 00	7 00	5 00	6 00
Paille, 2me qualité do	5 00	6 00	00 00	00 00
GRAINS.				
Blé sarrasin, par minot	00 60	00 80	00 00	00 00
Avoine	00 42	00 45	00 4	00 50
Pois	00 00	0 00	\$1 5	1 15
Blé d'Inde	0 90	1 00	0 85	0 90
Seigle	00 00	00 00	00 00	00 00
Graine de Lin par 46 lbs.	0 00	00 00	1 30	1 35
Graine de Mil	0 00	00 00	0 00	0 00
ANIMAUX.				
Vaches à lait	25 00	35 00	15 00	40 00
Vaches extra	35 00	60 00	40 00	60 00
Veaux, 1re qualité	12 00	14 00	6 00	10 00
Veaux, 2me qualité	8 00	10 00	00 00	00 00
Veaux, 3me qualité	3 00	6 00	00 00	00 00
Moutons, 1re qualité	7 00	9 00	6 00	8 50
Moutons, 2me qualité	3 00	6 00	5 00	0 00
Agneaux, 1re qualité	3 00	4 00	2 00	0 00
Agneaux, 2me qualité	2 00	3 00	0 00	0 00
Cochons, 1re qualité	7 00	10 00	5 00	12 00
Cochons, 2me qualité	4 00	6 00	0 00	00 00

*Le prix du marché de Québec nous est donné par M. H. C. Bossé, marchand à commission, Québec.

FERD. GAGNON,

Gérant pour le Massachusetts, le New Hampshire, le Connecticut et le Rhode Island.

WORCESTER, MASS., JEUDI, 30 NOVEMBRE, 1871.

TRAVAIL ET CAPITAL.

Grammatici certant! La question est énorme à résoudre; aussi nous ne voulons point entreprendre sa solution. De toutes parts la question ouvrière est à l'ordre du jour. En Europe l'Internationale travaille sourdement. En Amérique, les associations de tous genres, cherchent à imposer leurs droits ou leurs torts aux gros bonnets du capital. Remarquez cependant, qu'en Amérique nous n'en sommes pas encore à nous débattre avec l'Internationale. Les sociétés ouvrières sont plus paisibles qu'en Europe. L'esprit pratique des populations américaines affecte assez fortement les idées reformatrices qui sont la base du programme des classes ouvrières, pour que nous n'ayions à déplorer l'existence des socialistes et des communistes parmi nous.

Un grand nombre de personnes sont d'opinion que les ouvriers ont tort de chercher à se soulever contre les capitalistes qui les emploient. Il est un fait certain et indéniable, les patrons profitent bien souvent de la possession exclusive du numéraire. Dans ce pays surtout, où l'on fait une véritable chasse à courre à la fortune, les propriétaires des grands établissements ne se font aucun scrupule d'empiéter sur les justes droits de leurs employés. Sous de futiles prétextes, on opère une diminution considérable sur les salaires, presque toujours durant la saison d'hiver, pendant laquelle il en coûte plus cher pour vivre qu'en aucun autre temps de l'année. De leur côté, les ouvriers ont le tort d'aller trop vite en besogne. Ils ne font, bien souvent, aucun cas des circonstances et se mettent en grève lorsqu'avec des pourparlers de parts et d'autre, ils auraient pu obtenir justice.

Les extrêmes sont presque toujours hors de propos et très nuisibles; il faut savoir les éviter.

Les ouvriers prennent tous les jours un ascendant considérable. Avec l'esprit d'ordre, le bon sens pratique, le désir de la justice, ils parviendront à réformer le système du travail. Déjà en Angleterre, les ouvriers ont obtenu le travail de neuf heures par jour, 54 heures par semaine. Aucune grève n'a été nécessaire pour obtenir ce résultat. Les grèves!!! le travailleur y est toujours le perdant, sa famille en souffre, et très-souvent il en sort avec une conscience lacérée.

Que les ouvriers ne perdent jamais de vue que si le travail doit avoir des égards, doit être respecté, il en est de même du capital; qu'il est de principe et de droit social, que l'ouvrier soit, dans de certaines limites, sous le contrôle du capital, qu'avant les utopies d'émancipation directe, il y a le devoir de la famille, que les premières sont des idées tout humaines, au lieu que le devoir de la famille a été gravé dans le cœur de l'homme par le grand maître des ouvriers comme des capitalistes: Dieu lui-même.

Nous croyons devoir faire ces courtes réflexions à l'approche de l'hiver. C'est le temps des grèves. Nous voulons être compris; nous ne blâmons point l'ouvrier qui réclame contre l'injustice de son patron, qui réclame dans les limites de la convenance, de la raison et de la justice; mais ce que nous ne cessons jamais de mépriser, ce sont les coups de tête. Comme nous l'avons dit, il y a des manufacturiers inhumains et qui font tout pour s'enrichir du travail peu rémunéré de leurs employés; à ces derniers nous conseillons l'ordre, et la réclamation contre cette cupidité effrénée, et si ces sordides capitalistes ont le cœur fermé à toute idée de justice qu'on puisse leur offrir, on cherche ailleurs un gain plus rémunérateur. "Ordre et justice" que ces deux mots soient la devise des ouvriers en général et des ouvriers canadiens surtout.

La presque totalité de nos lecteurs appartient à la classe ouvrière, nous avons cru lui être utile en faisant ces quelques remarques.

En terminant, nous signalons au mépris public, l'audacieuse cupidité de certains manufacturiers américains qui font le commerce "d'esclaves blancs." Ils vont chercher des Chinois au-delà des mers, leur paient de vil prix et congédient leurs anciens employés. Déjà, un être de cette trempe nommé Simpson, de North Adams, fait travailler cinquante Chinois.

S'il faut en croire le *Rochester Democrat*, deux navires chargés de Chinois sont en route pour le Massachusetts. Ces quasi esclaves seront employés dans les manufactures de coton et de laine. On ne s'ils sont destinés pour Lowell, Lawrence ou Fall-River. On congédiera à leur arrivée près de cinq cents employés libres.

Honte, à ces nouveaux acquéreurs d'esclaves!!! Les Américains, si républicains, si démocrates, ses hardis défenseurs des droits de l'homme et de la liberté individuelle. ??? favoriseront-ils l'établissement de ce second esclavage? Cette fois c'est le Nord qui se rend coupable.

FERD. GAGNON.

LA VOIX D'UN PATRIOTE.

Détroit, le 22 Novembre 1871.

Mon cher ami Ferd. Gagnon.

Vous me demandez d'écrire pour l'*Eleuard National*; mais comment pourrais-je le faire convenablement et bien, moi qui n'ai nullement la prétention d'être écrivain: et puis il n'est point non plus dans mon caractère de chercher à cueillir quelques fleurs sur le champ que le journalisme procure à ceux que le ciel a doués du talent d'écrire. Si parfois, je sors du chemin que la nature m'a tracé, c'est plutôt dû à la force des circonstances qu'au désir d'acquiescer une distinction que la capacité me refuse et qui n'appartient pas à tout le monde. Ce n'est point la vertu de modestie qui me fait parler de la sorte, mais bien, soyez

en persuadé, le sentiment de ma conviction intime qui me force de vous avouer ma faiblesse et mon infériorité: car, si je le pouvais, je voudrais et je serais glorieux de me trouver dans la compagnie de mes compatriotes qui honorent la société et font briller le journalisme par leur intelligence, leurs talents et leurs sciences. Mon rôle se borne à consulter le présent pour découvrir quelque lueur d'espérance dans l'avenir; et de mon humble retraite à jeter de temps en temps au tour de moi un regard pour voir si le nuage de l'apathie ne viendrait pas un jour à disparaître pour laisser briller une ère de bonheur, de gloire et de prospérité pour mes compatriotes émigrés.

Quelle joie, mon cher ami, je ressens quand je vois par-ci par-là des cœurs nobles et généreux sacrifier leur loisir, leur repos pour le bien-être des autres. Ne nous décourageons point: si souvent ce n'est pas celui qui sème qui cueille toujours le fruit de ses labeurs: du moins il a le mérite d'avoir ensemencé et préparé le terrain pour ceux qui sont disposés à suivre son exemple et à marcher sur ses traces. C'est pour cela que je salue et chéris de tout cœur mes confrères canadiens qui mettent la main à l'œuvre et font de si grands sacrifices pour promouvoir les intérêts de leurs nationaux, et n'épargnent ni peines, ni fatigues pour conserver, et perpétuer la langue, les mœurs et la religion de nos ancêtres: à ceux-là je tends une main amie, franche, sincère et cordiale.

Plus de trente-trois ans de résidence sur le sol de l'Indépendance Américaine, que l'épée de Lafayette a si puissamment contribué à arracher du joug de l'Angleterre, ne m'ont point fait encore oublier l'amour que je porte à ma patrie, au Canada, le berceau de ma naissance. Autant je me réjouis quand je vois la main qui travaille à ouvrir la route à son bonheur et chasse devant elle l'obstacle à sa prospérité, autant aussi je me chagrine et lamentement toutes les fois que l'ambition, la jalousie ou l'orgueil font, pour réussir, un appel aux passions, invitent à leur appui toute espèce de coterie, et jettent par esprit de parti des entraves pour retarder sa marche, et arrêtent par ces moyens injustes son progrès matériel, civile, politique et religieux.

Ces esprits turbulents, qui n'ont point de compas pour guider à bon port le vaisseau politique, qui l'auraient fait échouer sur les écueils de l'adversité, si le gouvernail eût été longtemps entre leurs mains, se comptent à présent facilement parce que leur nombre va toujours en diminuant. Aujourd'hui des pilotes habiles surgissent de tous côtés; et le peuple canadien finira bientôt par comprendre que son salut dépend du choix des guides qu'il fera, s'il veut que le vaisseau gouvernemental arrive sain et sauf au port. J'ai confiance dans l'avenir du Canada: parce que l'éducation se développe et l'éducation se répand partout. La présente génération comprend sa position, et veut en tirer profit. En effet, n'avez-vous pas remarqué cette pépinière de jeunes talents qui s'élève; et n'avez-vous pas aussi comme moi senti une joie indicible à la vue de ce grand nombre d'esprits intelligents qui vont faire leur marque dans l'histoire de leur pays, qui frappent, étonnent leurs adversaires par la largesse de leurs vues, l'étendue de leur capacité et les dons, les talents que la nature leur a donnés. Cher amis, unissons-nous, entendons-nous, comprenons-nous. Point de jalousie, point de rancune, point de rivalité. Travaillons d'un commun accord pour le bien public. Inscrivons sur notre bannière ces trois mots *Union, Concord et Fraternité*, et la victoire nous couronnera.

De tout cœur votre ami.

E. N. LACROIX.

LA PÊCHE À TERRE-NEUVE.—Cette année sera mémorable pour la pêche à Terre-Neuve. C'est la plus prospère que le pays ait encore à mentionner. Ce printemps, 600,000 loups-marins ont été capturés; leur valeur est estimée à \$1,800,000. L'été qui a suivi a été magnifique pour la pêche de la morue sur les côtes du Labrador et de Terre-Neuve.

Il est curieux de constater que le maquereau, après s'être absenté pendant quarante ans des rivages de Terre-Neuve, commence à revenir.

La pêche de la morue au Labrador est excellente et l'on y a pris aussi du hareng en grande quantité; l'expédition de ces poissons sur les marchés canadiens a été plus considérable que d'ordinaire. Le hareng du Labrador n'a pas de rival; mais la méthode de l'empaqueter suivie par les pêcheurs laisse à désirer. Il y a dix ans que la pêche a été aussi bonne sur les côtes du Labrador. Les marchands de poisson y vont faire d'excellentes affaires, vu que le hareng est en grande demande sur tous les marchés et surtout au Brésil.

RETROUVÉ.—Le corps de Gros Louis, du village de la Jeune Lorette, dont nous avons annoncé la disparition il y a quelques semaines, et que l'on supposait avoir été assassiné, a été retrouvé ces jours derniers dans une cabane à sucre où il s'était sans doute réfugié. Le corps était dans un état avancé de décomposition. Le Dr. Larue chargé de faire l'autopsie du cadavre a trouvé un grain de plomb dans la tête.

On lit dans le *Journal de Québec*:

Nous pouvons affirmer que la Compagnie du chemin de fer de la Rive Nord n'a pas, dans tous les cas, l'intention de donner le contrat du chemin, avant d'avoir complété la souscription municipale; elle le voudrait qu'elle ne le pourrait pas, par suite des conditions qui lui sont imposées dans les règlements de plusieurs des municipalités qui ont souscrit.

Une dépêche de Fort Garry en date du 4 novembre, dit que John Brousse a été démis de toutes les fonctions qu'il exerçait sous le gouvernement, parce qu'il avait été en rapport avec les fœnicés avant leur expédition avortée.

M. H. J. Clarke, toujours d'après la dépêche, est en brouille avec les autres membres du ministère, parce qu'il a découvert un complot tramé dans le but de le faire sortir du cabinet en même temps que M. Boyd, et de le remplacer par des Français. L'opposition ne s'entend pas sur la conduite à suivre pour renverser le ministère actuel; une partie veut s'allier à M. Clarke tandis que l'autre ne le veut pas. Depuis ces nouvelles, M. Clarke a été arrêté.

ÇÀ ET LÀ.

EN TRAIN DE SE NEGRIFIER.—La chose se passe aux États-Unis. Un jeune homme de 25 ans souffrait depuis deux longs mois; un ulcère horrible lui rongea le bras gauche. Toutes les ressources de l'art aient été mises inutilement en contribution. Un jour, le jeune homme résolut de mettre sur la plaie qui le faisait tant souffrir, un morceau de la peau d'une autre personne.

Un jeune nègre, plein de vigueur et de santé, donna ce qu'il fallait de peau.

L'opération eut un plein succès, et quelques jours après, le malade ne souffrait plus du tout.

Mais voici bien une autre affaire: trois ou quatre mois après cette opération, le bras du jeune homme était complètement noir, mais d'un noir de nègre. Les médecins de l'endroit craignent beaucoup que ce jeune homme devienne complètement noir, et ils ne peuvent expliquer la chose. J'avoue modestement que je ne le puis moi non plus.

UN HOMME QUI PRÉFÈRE LA MORT AU MARIAGE.—Mouffé pour mouffé, j'aimerais autant me marier que me suicider; cependant, ce n'est pas l'avis du professeur Flong, de Plattsburg, et Jean-Jacques Rousseau prétend que tous les goûts sont dans la nature. Voici les faits: Le professeur Flong devait se marier à une demoiselle Scribner de Beckmantown; mais la veille du mariage, il s'en repentait, et à méremment; tellement que vers midi, il partit pour aller se noyer, mais il ne le fit pas. Les mauvaises langues prétendent qu'il trouva l'eau trop froide. Il revint à sa maison et il prit un poison énergique. Une heure après il était mort.

Ce triste événement a vivement ému la ville de Plattsburg, où le professeur Flong était universellement aimé et respecté. Comment le professeur a-t-il pu en arriver à cette lugubre détermination? C'est ce que l'enquête nous apprendra probablement.

MAITRESSE ET SERVANTE.—Ainsi, Bridgett, vous êtes mariée?

—Oui, madame.

—Qu'est-ce que fait votre mari?

—Il est collecteur, madame.

—Collecteur?

—Oui, madame.

—Où collecte-t-il?

—Dans toute la ville.

—Dans toute la ville?

—Certainement, madame.

—Alors il doit collecter beaucoup par jour?

—Oh! oui; cinquante, soixante, et quelquefois cent livres par jour.

—Vous vous trompez, ma fille; ce ne sont pas des livres, ce sont des piastres.

—Non, madame, ce sont des livres... de graisse.

—De graisse!

—Oui madame; mon mari est collecteur de graisse pour faire du savon!

C'est le bon Dieu qui guérit et le médecin qui empêche l'argent.

SUICIDE EN PUBLIC.—Il y a quelques années, une jeune chinoise annonça qu'elle se pendrait publiquement, à telle date. Cette jeune personne était belle et riche, mais elle avait perdu son fiancé deux jours avant le jour fixé pour son mariage. Son désespoir avait été si profond qu'elle avait résolu d'en finir avec la vie.

Au jour fixé, elle se rendit au lieu indiqué, et là, elle se pendit en présence de plusieurs centaines de personnes. Ces Chinoises!

Pendant la guerre américaine, un soldat du nom de Dillon, dans une rencontre, tira un coup de pistolet sur le général Stegman, un rebelle. Avant d'expirer, Stegman remit à Dillon son testament et une police d'assurance de \$50,000. Il légua tous ses biens à sa sœur. Après la guerre, Dillon annonça ce qui en était, personne ne se présenta pour réclamer le testament.

Tout dernièrement, Dillon vit dans un journal qu'une récompense de \$500 était offerte par la fille de Stegman, à celui qui remettrait le testament du général. Dillon s'empressa de restituer le testament.

La succession de Stegman valait plus de \$500,000.

UN BAISER FORMIDABLE.—Il y a quelque temps, aux Chutes de Niagara, une dame donna à une de ses amies, qui était en voiture, un baiser si retentissant, que le cheval... en fut effrayé et partit à l'épouvante.

MISS MARY.—Puisque vous êtes médecin, M. Harry, vous allez me donner un conseil. J'ai très-mal au cœur, que dois-je prendre?

LE DR. HARRY.—Le meilleur remède que vous puissiez prendre, mademoiselle, c'est de me prendre.

Un journal morose, c'est le *Texas Journal*, quand il annonce un mariage, il met invariablement en tête le mot "Perdu"—flatteur.

Savez-vous pourquoi la chemise d'un voleur est aussi hardie qu'un gendarme? Parce qu'elle prend tous les jours un larron au collet.

Quel est le quadrupède auquel on doit le plus de respect? C'est le mouton, parce qu'il est laineux (*laine*).

Quel est le saint dont on peut prendre conseil? Saint Avit.

Pourquoi les Français et les Anglais marchent-ils si bien ensemble? Parce qu'ils se tiennent par la Manche.

Quels sont les hivers pendant lesquels les femmes ne peuvent se mirer? Ce sont les hivers chauds parce qu'il n'y a point de glace.

Le 21 octobre a été célébré à l'église russe, le mariage du célèbre médium Douglas-Home, avec une jeune fille de race russe, mais élevée en France, et qui réunit la jeunesse, la fortune et la beauté.

On sait que Home avait épousé en premières nocces Mlle Croll, belle sœur du richissime comte Koucheleff Besborodko, qui vendit à Paris, il y a deux ans, sa merveilleuse collection de tableaux.

Il paraît que l'ordre de la Toison d'Or ne suffit plus au président de la république.

Il demande maintenant à être nommé chevalier de la Jarretière, la France étant l'us.

Quant à M. Léon Say, il raporte de son voyage d'Angleterre l'ordre du Bain, que lui a remis le lord maire au nom de la reine Victoria.

C'était bien l'ordre du Bain qui convenait le mieux au préfet de la Seine.

IL N'Y A PAS DANS MONTREAL, DE magasin, où l'on puisse trouver une variété aussi grande, de Bijouteries, Coutelleries, Porcelaines, Albums, Concertinas, Boîtes à ouvrage, Sachets pour Dames et Messieurs, Boutelles de toilette, Joujoux etc., etc., qu'au

MAGASIN DE 51 ET 50 CENTINS,

DE LA PARTIE OUEST,

Vis-à-vis la

MAISON RECOLLET.

N. B. — Nouveautés reçues chaque semaine.

Une visite est sollicitée.

J. F. RAYMORE.

2-47i

A V I S.

J'AI ADMIS M. W. G. STETHEM comme associé dans mon commerce; la Société devant dater du 1er Avril 1871, et toutes les dettes et les créances, à cette date et depuis, deviendront celles du nouvel établissement.

CHAS. T. PALSGRAVE.

La Fonderie de caractère, de Montréal, Palsgrave & Stethem, propriétaires, continuera les affaires dans les anciennes bâtisses.

PALSGRAVE & STETHEM.

14 Novembre, 1871.

2-57 d

A V I S.

LES ABONNÉS DE L'OPINION PUBLIQUE trouveront à faire encadrer leurs gravures à très bon prix, chez

N. RHÉAUME,

75—RUE ST. LAURENT.—75

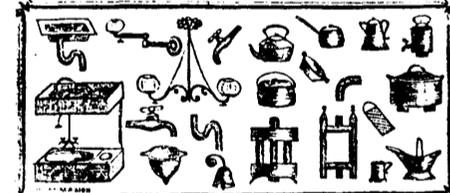
2-47 f

ETABLIS EN 1854.

GEORGE YON, Plombier et Ferblantier.

241—RUE ST. LAURENT—241

(2ème Porte de la Rue Ste. Catherine.)



GEORGE YON se charge de toutes sortes d'ouvrages en Fer blanc, Zinc, Tôle de Russie, Tôle galvanisée, pose de Fournaies à air chaud, entreprend et répare les Couvertures, Dalles, Dallaux, pose de baigns, Cabinets d'aisance (Water Closets), Bols à mains, Lavers, Tuyaux à l'eau, Tuyaux à gaz, Gazeliers, Cloches pour maisons. A son magasin, on trouvera toutes sortes d'ustensiles nécessaires pour l'usage de la maison.

2-45x

F. X. BEAUCHAMP,

(Successeur de D. Smith.)

BIJOUTIER ET ORFÈVRE

PIERRES PRECIEUSES.

134—RUE ST. FRANCOIS-XAVIER—134

2-45zz

O. DESMARAIS,

PHOTOGRAPHE.

(Coin des Rues Craig et St. Laurent.)

MONTREAL.

On prend des photographies de toutes grandeurs. Photographies encadrées à bon marché.

2-45x

\$30,000 VALANT

EN

HARDES FAITES

DRAPS, TWEEDS, CASIMIRES

FRANÇAIS ET ANGLAIS

NOUVELLEMENT IMPORTÉS

A

20 POUR CENT

AU-DESSOUS DE LA VALEUR ORDINAIRE

VEZ ET JUGEZ.

L'on trouvera aussi chez le Soussigné une grande variété de CHEMISES, COLS, COLLETS, etc.

A DES PRIX TRES MODERES

R. DEZIEL,

NO. 131, RUE ST.-JOSEPH.

Toute commande sera exécutée avec goût et promptitude

2-39z

A PRÊTER.

\$20,000 sur Propriétés de Ville ou de Campagne.

S'adresser à L. BEDARD, Notaire.

2-29i

No. 10 Rue St. Jacques.

A. BELANGER

MAGASIN DE

MEUBLES

276, Rue Notre-Dame

MONTREAL.

2-55z

Institut Télégraphique de la Puissance.

89, RUE SAINT JACQUES, MONTREAL. P.Q.

GEORGE F. DE BARATS,

Propriétaire.

Etabli dans le but de qualifier des Opérateurs pour les nouvelles Lignes Télégraphiques qui se construisent actuellement par toute la Puissance du Canada et les Etats-Unis.

Ce Collège établi il y a trois ans, peut aujourd'hui être considéré comme une Institution permanente. Son accroissement et sa prospérité sont dus aux demandes des propriétaires de lignes télégraphiques, et le Propriétaire doit son succès à l'habileté qui a marqué l'enseignement de cet art utile par les Professeurs attachés à l'Institut.

Le développement rapide et l'utilité du Télégraphe électrique, et conséquemment la demande toujours croissante pour des Opérateurs de premier ordre, rendent l'établissement de Collèges pour l'enseignement de cette branche d'absolue nécessité.

Les Surintendants de Lignes Télégraphiques voient ce mouvement avec faveur. Les Collèges Commerciaux ont, jusqu'à un certain degré, entrepris l'enseignement de cette branche aussi bien que des autres branches de l'éducation commerciale; mais les connaissances télégraphiques ainsi acquises ont toujours été regardées comme de second ordre; à ce point que les Collèges de Chicago, Milwaukee, Buffalo, New-York, etc., en ont discontinué l'enseignement, et recommandent l'Institut Télégraphique comme l'endroit où une connaissance parfaite de cet art à la fois intéressant, savant et utile peut-être le plus convenablement obtenue.

La perspective pour les Jeunes Gens et les Dames qui étudient la télégraphie, de se procurer bientôt des situations lucratives, ne saurait être meilleure qu'à présent, et nous recommandons instamment à ceux qui désirent embrasser une carrière plaisante et rémunérative de se qualifier comme Opérateurs sur les diverses Lignes Télégraphiques.

Les Elèves, en quittant l'Institut, reçoivent un certificat de capacité, qui leur permet de remplir de suite les vacances qui auraient lieu dans la Puissance du Canada et les Etats-Unis. De prime abord, on peut obtenir un salaire de \$30 par mois; mais après deux ans de pratique, on n'a aucune difficulté à obtenir \$50 ou \$60 par mois; on paie même de \$100 à \$170 par mois aux Etats-Unis.

La connaissance pratique de la Télégraphie convient surtout aux Dames; et en effet, elles sont les Opérateurs favoris en Angleterre et en Amérique, reçoivent un salaire plus élevé, comparé avec les autres emplois, que les hommes, tandis qu'elles ont plus de facilité naturelle pour apprendre cette science. Savoir lire et écrire passablement sont les seules connaissances rigoureusement nécessaires, et toute personne de capacité ordinaire peut devenir excellent Opérateur. Nous avons la preuve dans le cas de plusieurs gradués qui, avec peu d'instruction et aucune idée du fonctionnement de la Télégraphie en entrant, sont devenus de bons Opérateurs en quelques mois. C'est aussi une bonne occasion pour les étudiants d'apprendre à écrire vite. Quelques-uns de nos gradués qui pouvaient à peine écrire leurs noms prennent aujourd'hui les messages au taux de 25 à 30 mots par minute.

LES DEVOIRS D'UN OPERATEUR.

Il n'y a pas de métier ni de profession qui exige moins de travail, et en même temps où l'employé jouisse d'une plus grande liberté et indépendance; car il est constamment maître de l'instrument qu'il dirige, il occupe ordinairement un bureau à lui seul, sans directeur ni maître, n'ayant qu'à recevoir et à expédier les messages. Il travaille ordinairement de 10 à 12 heures par jour, moins les heures ordinaires pour les repas. Les Opérateurs ne sont pas requis de travailler le dimanche. L'Institut est complètement pourvu de tous les appareils, etc., d'un grand Bureau de Télégraphie de premier ordre. Des dépêches de toutes descriptions, des nouvelles des chemins de fer, arrivées et départs des trains, des Rapports des Marchés et des Dépêches par le Câble Transatlantique, sont expédiées et reçues, tel que pratiqué sur des lignes ordinaires. L'instruction individuelle est donnée à chaque étudiant, d'après son plus ou moins d'aptitude pour cette science. On n'épargne ni le travail, ni la dépense pour qualifier les étudiants pour les situations les plus importantes, sous un aussi bref délai que possible. Les Elèves peuvent commencer leurs études en aucun temps, et les continuer dans les collèges jusqu'à ce qu'ils possèdent les connaissances nécessaires pour faire de bons Opérateurs, et ce sans charges extra. Il n'y a pas de vacances. Heures d'étude: de 9 heures du matin jusqu'au midi, et de 1.30 à 6 heures P.M. Le temps ordinaire pour se perfectionner dans cette science est de quinze semaines; mais ceci dépend bien entendu, de l'aptitude plus ou moins grande des élèves pour l'étude. Quelques-uns des gradués qui occupent des situations dans les Bureaux de Télégraphie ont fait leur cours d'étude dans l'espace de cinq à huit semaines.

Le prix pour le cours complet est de Trente Dollars. Il n'y a aucune dépense extra, vu que tous les matériaux et instruments nécessaires sont fournis par le Collège.

Une ligne a été construite sur laquelle les élèves pourront pratiquer le squ'ils seront suffisamment avancés. Dans le cas de l'interruption des communications par la rupture des fils, les réparations sont conduites par un Professeur de Télégraphie sous les yeux des élèves, afin qu'ils puissent acquérir une connaissance réellement pratique de la science de la Télégraphie.

GEORGE E. DESBARATS,

Propriétaire.

Montréal, Septembre 1871.

POUDRE ALLEMANDE,

SURNOMMÉE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLI JAMAIS ET VENDUE CHEZ TOUS LES ÉPICIERS RESPECTABLES.



LES SOUSSIGNÉS qui ont remporté cinq premiers prix à l'Exposition Provinciale tenue à Montréal en 1870, viennent d'importer un assortiment de roues et d'essieux en acier, de qualité insurpassable. Tous s'accordent à dire que ces roues ne peuvent manquer, ayant plus de rails que les roues ordinaires.

Les soussignés invitent le Public à visiter leur grand assortiment de voitures d'été et d'hiver.

D. GERVAIS & CIE.

No. 810 RUE CRAIG.

2-14i

Dépot, 69, Rue Bonaventure.

DÉPARTEMENT DES DOUANES.

Ottawa 10 Novembre 1871.

L'ESCOMPTE AUTORISÉ sur les ENVOIS AMERICAINS, jusqu'à nouvel ordre, sera de 10 pour cent.

R. S. M. BOUCHETTE,

Commissaire des Douanes.

THOMAS MUSSEN,

Marchand en Gros et en Détail de SOIERIES et PEPLINES IRLANDAISE, GANTS D'ALEXANDRE, et autres Fabricants de renom,

TAPIS ET PRELATS DE CHOIX,

De Velours, Bruxelles ou Tapestry.

ORNEMENTS D'EGLISES,

Tentures pour Salons, Franges en Soie, etc.,

257 ET 259, RUE NOTRE-DAME, MONTREAL.

2-21zz

ON DEMANDE

DIX JEUNES GENS RESPECTABLES et trois DEMOISELLES pour se qualifier comme OPERATEURS TELEGRAPHIQUES. Pour les détails, voir l'annonce de l'Institut Télégraphique de la Puissance.

Conditions: \$30 pour le cours complet, y compris l'usage des instruments et des fils télégraphiques. S'adresser à l'Institut Télégraphique de la Puissance, 89, rue St. Jacques, et au bureau du Canadian Illustrated News, Hearststone, et de l'Opinion Publique, No. 1, Côte de la Place d'Armes, Montréal. 2-35ff.

RÉFRIGÉRANTS PATENTÉS.

DE \$8 A \$40.

Ces RÉFRIGÉRANTS ont plusieurs améliorations désirables qui ne peuvent être trouvées dans les autres, et comme nous avons employé les mêmes ouvriers pendant les dix dernières années, c'est une garantie de leur qualité. Nous avons en mains un assortiment considérable de

POELES DE CUISINE.

COUCHETTES EN FER.

FONDS A RESSORTS DE TACHER.

OBJETS EN ÉTAIN ET VERNISSÉS.

POTS A THÉ ET CAFÉ AMÉLIORÉS.

ETC., ETC., ETC.

Aussi, devant arriver dans quelques jours, un Stock considérable de

COUCHETTES EN FER TRAVAILLÉ ANGLAIS.

MELLEUR ET CIE.,

525, Rue Craig.

2-18zz

Chemin de Fer du Grand-Tronc.

SERVICE D'HIVER.

Le et après LUNDI prochain, le 30 OCTOBRE, LES TRAINS partiront de MONTREAL comme suit:—

Train d'accommodement pour Island Pond et les stations intermédiaires... 7.00 A.M.

Train de la Malle pour Island Pond, et les Stations intermédiaires... 2.00 P.M.

Train de la Malle de Nuit pour Québec, Island Pond, Portland et Boston... 10.30 P.M.

Express pour Boston via Vermont Central... 9.00 A.M.

Train de la Malle pour St. Jean et Rouse's Point, en communication avec les trains de Stanstead, Shefford, Chambly et Comtés du Sud-Est, et avec les chemins de Fer et Vapeurs du Lac Champlain... 3.00 P.M.

Trains Express pour Boston, New-York, etc., via Vermont Central... 3.30 P.M.

Express de Jour pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 A.M.

Express de Nuit pour Toronto et les Stations intermédiaires... 8.00 P.M.

Train Local pour Brockville et les Stations intermédiaires... 4.00 P.M.

Train d'accommodement pour Kingston et les Stations intermédiaires... 6.00 A.M.

Il y aura des Chars Dortoits Palais Pullman à tous les trains directs de jour et de nuit. Le bagage sera étiqueté pour tout le trajet.

C. J. BRYDGES,

Directeur-Gérant.

25 Octobre, 1871.

2-21-ff

ENSEIGNE DU CADENAS

D'OR. Le Soussigné est agent pour la Cafetière Mocha à vapeur, le Fer combiné à gratter et repasser, le célèbre Sapallo pour nettoyer et polir, et le poêle de passage à charbon, American Base Burner.

L. J. A. SURVEYER,

24, RUE CRAIG, Montréal.

2-10zz

ATELIERS DE FERBLANTIERS ET PLOMBIERS.—Enseigne de la grosse Cafetière rouge, 98 Rue St. Laurent.

T. St. George continuera à prendre des commandes pour pose de tuyaux à gaz et à l'eau, pour ouvertures en fer blanc, tôle et ardoise; pour ouvrages à la campagne, aux églises, couvents, collèges et maisons particulières. Fournaises à air chaud posées d'après le système le plus connu. On trouvera chez le soussigné des réfrigérateurs améliorés.

T. ST. GEORGE,

98, RUE ST. LAURENT.

2-24zz

LAURENCELLE & VARY.

FABRICANTS DE CHAUSSURES DE GOUT

Pour Dames et Messieurs.

CHAUSSURES FAITES A ORDRE.

Importateurs de Chaussures Anglaises et Françaises de première qualité.

On constamment en mains des chaussures à semelle de Liège, etc., etc.

No. 303, RUE NOTRE-DAME.

2-31zz

USINES A MÉTAUX DE LA PUISSANCE.

ETABLIE 1828.

CHARLES GARTH ET CIE.,

PLOMBIERS, OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR ET A GAZ

PONDEURS DE LAITON, FINISSEURS, CHAUDRONNIERS ET MACHINISTES, ETC., ETC

Fabricants et Importateurs de

CUIVRE A L'USAGE DES PLOMBIERS, DES MECANICIENS ET D'OUVRIERS EN APPAREILS A VAPEUR: USINE A

CUIVRE ET A FER: APPAREILS A GAZ ET A VAPEUR, ETC., ETC.

Toutes sortes d'ouvrages pour

Usines à Gaz, Etablissements Hydrauliques, Distilleries et Brasseries, Rafineries, Phares, etc., etc.

—AUSSI:—

On entreprend de faire chauffer les Bâtimens publics et privés, les Usines, les Serres, etc., par le moyen de l'appareil à l'Eau Chaude Patenté de GARTH, l'appareil à Vapeur de Basse Pression de GOLD, avec les Derniers Perfectionnements, et par la Vapeur à Haute Pression en Tuyaux droits et repliés.

En vente aux plus bas prix, toutes sortes de Gasciers, Tasseaux, Pendants, Abat-jours, etc.; Tuyaux en Fer Travaille, avec appareils de Fer Malléable et Fondu pour l'Eau, la Vapeur ou le Gaz.

Bureau et Usine, Nos. 536 à 542, Rue Craig,

1-47-zz

MONTREAL.

"The Canadian Illustrated News"

Journal Hebdomadaire

De Chronique, Littérature, Science et Art, Agriculture et Mécanique, Modes et Amusements,

Publié tous les Samedis à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS.

SOUSCRIPTION D'AVANCE.....\$4.00 par an.

PAR NUMERO..... 10 Centins.

CLUBS.

Chaque Club de cinq souscripteurs qui nous enverra \$20, aura droit à six copies pour l'année.

Les abonnés de Montréal recevront leur journal à domicile.

Port: 5 centins par trois mois, payables d'avance par les abonnés, à leurs bureaux de poste respectifs.

Les remises d'argent par un mandat de Poste ou par lettre enregistrée, seront aux risques de l'Editeur.

On recevra des annonces, en petit nombre, au taux de 15 centins la ligne, payable d'avance.

AGENCE GENERALE:

1--COTE DE LA PLACE D'ARMES--1

BUREAU DE PUBLICATION ET ATELIERS:

319—RUE ST. ANTOINE—319

2-24zz

SIROP DE GOMME D'EPINETTE

ROUGE DE GRAY.

LES effets de la Gomme d'EpINETTE Rouge dans les maladies des Pouxons et de Gorge, tel que la Toux, le Rhume, l'Asthme, la Bronchite, etc., sont vraiment étonnants. Dans cette préparation, toutes les excellentes propriétés de la Gomme y sont soigneusement gardées.

Prix: 25 centins par bouteille. A vendre chez tous les principaux pharmaciens du Canada. En gros et en détail chez le préparateur

HENRY R. GRAY

PHARMACIEN,

144 Rue St. Laurent,

MONTREAL.

(Etabli en 1859.)

2-24zz

J. D. NORMANDIN,

RELIEUR, REGLIEUR ET MANUFACTURIER

DE LIVRES BLANCS.

Ouvrages de luxe ainsi qu'ouvrages les plus communs, reliés à des prix très modérés.

Les abonnés de l'Opinion Publique trouveront une bonne occasion de faire relier leur journal à bon marché.

No. 35 RUE ST. VINCENT,

MONTREAL.

1-52zz

"L'Opinion Publique"

JOURNAL POLITIQUE ET LITTERAIRE

Publié tous les Jours à Montréal, Canada,

Par GEORGE E. DESBARATS & CIE.

ABONNEMENT.....\$3.00 par année

Aux Etats-Unis..... 3.50

Par numéro..... 7 Centins

Envoi par lettres enregistrées ou par ordres sur le Bureau de Poste au risque des propriétaires du journal.

ANNONCES..... 10 Centins la ligne 1re fois

5 Cent